

DÉTECTIVE

Les suppôts de Satan



Un étrange vent de superstition souffle sur Savigny-le-Vieux, petit village normand. Et, le soir venu, de curieuses et hallucinantes cérémonies ont lieu sous le signe de la magie et de l'au-delà.

(Lire, pages 4 et 5, la saisissante enquête de notre envoyé spécial Etienne Hervier.)

AU SOMMAIRE (Le calvaire d'un innocent, par Georges Demos. — Usines de Rêve, par Marcel Montarron. — La faute de Mireille Lafarge, par Jean DE CE NUMÉRO (Morières. — Le canari assassiné, par Pierre Rocher. — La figresse de velours, par Roy Pinker. — La fin du bagne?, par le sénateur Jean Odin.

PAR TOUT

A propos d'une circulaire

Un article que nous avons récemment consacré aux imperfections de la loi du 7 février 1933, aux entraves qu'elle apportait à la recherche des malfaiteurs, nous a valu de précieux renseignements.

Nous avons rappelé la note si caractéristique du commissaire central de la ville de Limoges, proclamant son impuissance devant les difficultés nouvelles d'une tâche rendue dans bien des cas, pratiquement impossible, vouée à l'échec et nous avons conclu à la nécessité d'une refonte d'un texte dont le vote escamoté expliquait les imperfections.

A la suite de nos remarques, on nous signale un fait extrêmement important, dont nous n'avons pu avoir encore la confirmation officielle, mais que nous avons toutes raisons de tenir pour exact.

La chancellerie aurait envoyé aux commissaires de police une circulaire qui leur « restituerait » les droits qu'ils tenaient de la législation antérieure. Emu par les doléances des auxiliaires de la justice, préoccupé de la recrudescence d'activité des délinquants, le garde des Sceaux aurait pris cette initiative hardie. Il y a là, en marge de la loi, une décision dont on comprend les motifs, mais qui n'apporte qu'une solution imparfaite au problème actuel.



M. Louis Gebhard, commissaire central de Limoges.

Ce n'est pas par une modification officieuse et extra-légale qu'on améliorera la situation. Il faut que les pouvoirs publics aient le courage de révéler à la tribune les inquiétudes qui sont celles des citoyens soucieux d'ordre et de sécurité.

Un remède temporaire et forcément « clandestin » ne saurait être satisfaisant.

Couverts par la circulaire du ministre de la Justice, les commissaires de police, dans de nombreux cas où ils avaient des présomptions sérieuses contre certains individus, ont opéré comme par le passé : il s'en est suivi de fructueuses captures et dans plu-



Leven proposa comme armes du duel l'avion et la mitrailleuse.

L'arme du duel

On annonce le prochain mariage du capitaine-aviateur Charles Lincoln Leven, un as de la guerre, actuellement acteur de cinéma.

Il y a de cela quelque temps, Leven était en train de souper dans un Casino de Carlsbad, en compagnie de sa fiancée, lorsqu'un convive de l'établissement fit passer un billet doux à la jeune fille, la conviant à un rendez-vous. L'aviateur qui surprit la manœuvre, envoya un direct qui fit rouler son rival sur le parquet. Le jeune homme déposa une plainte, mais le tribunal donna raison à Leven, et celui-ci repartit bientôt pour l'Angleterre.

Il y fut rejoint par son ennemi qui avait pris un aéroplane pour le suivre, et qui le provoqua en duel. Leven accepta, mais comme il avait le choix des armes, il proposa à l'adversaire — un avion et une mitrailleuse... Le jeune homme se le tint pour dit, et s'empressa de quitter l'Angleterre.

siieurs grandes villes de province, les honnêtes gens, qui déjà s'alarmaient, ont respiré.

Mais n'est-ce point là la critique la plus décisive contre la loi que le chef suprême de l'ordre judiciaire ait compris la nécessité, l'urgence d'une mesure destinée à remédier aux dangers du texte dont il doit surveiller la rigoureuse application ? Et qu'il l'ait, en quelque sorte, tournée par une circulaire officieuse ?

Il vaut toujours mieux, quand on a fait fausse route, rebrousser chemin et ne pas emprunter des itinéraires obliques. Qu'on dise carrément au législateur — seul coupable — qu'il doit se remettre au travail ; que les commissions de « techniciens » facilitent cette œuvre de revision ; les avis des magistrats, des avocats, des professeurs doivent être recueillis.

Actuellement, à la place Vendôme, travaille dans un silence fécond, une commission composée d'éminents criminalistes qui a pour mission de refondre le Code pénal ; plus que tout autre, elle semble qualifiée pour guider le Parlement.

Les possédés

Le Palais de Justice d'Inez, dans le Kentucky, a été le théâtre de débats mouvementés.

Il s'agissait des huit fanatiques, assassins de Mrs. Mills, arrêtés en février dernier à Tomahawh, et qui étaient appelés à répondre de leurs actes.

Le principal coupable, John Mills, est le propre fils de la victime, âgée de soixante-quinze ans. Celle-ci se serait volontairement offerte en sacrifice pour obtenir la guérison de son autre fils, un aliéné.

John Mills, fondateur d'une secte, se cachait dans les montagnes sauvages du Kentucky, et prétendait recevoir « des messages célestes » qui lui étaient transmis dans une langue étrange, que lui seul et ses fidèles pouvaient comprendre. C'est en ce langage qu'il reçut l'ordre d'étrangler sa mère, ce sacrifice devant symboliser « la mort du péché ».



Miss Rhoda Mills, parente de la victime, apporta des précisions.

Tandis que Mills procédait à l'exécution à l'aide d'une lourde chaîne, ses adeptes assistaient immobiles à cette scène épouvantable. Au cours du procès, ils déclarèrent qu'une « force mystérieuse » liait leurs membres, les privait du moindre mouvement.

Mrs. Mills elle-même ne chercha point à résister, répétant qu'elle était heureuse de mourir pour sauver son fils.

Tous les accusés sont liés par d'étroits liens de parenté, formant une sorte de clan farouche. Plusieurs femmes, dont Miss Rhoda Mills, proche parente de la victime, ont apporté des révélations troublantes au cours du procès.

John Mills a été condamné à la réclusion perpétuelle.

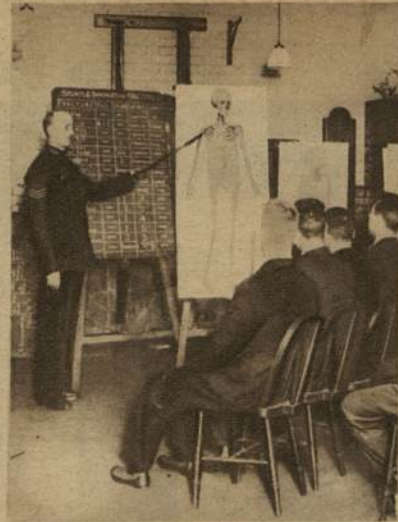


Un jeune nègre, Richard Fisher fut lui aussi soumis à l'enquête.

Le « grilling » macabre

Depuis quelque temps, une série de vols et de cambriolages avaient été signalés dans la ville de Salem, dans le New-Jersey. Des nègres ayant été soupçonnés de ces méfaits, la police sema la terreur au sein de la population de couleur. Plusieurs nègres furent soumis à un grilling intensif et cruellement battus, mais ils refusèrent de parler.

Alors, la police arrêta Richard Fisher, un jeune nègre qui semblait en savoir plus long sur l'affaire que les autres. Il fut à son tour soumis au 3^e degré. Mais, comme il s'obstinait à se taire, les policiers eurent recours aux moyens extrêmes. Il fut placé dans un cercueil et transporté à la morgue où il passa toute une nuit parmi les cadavres.



Une des écoles d'inspecteurs de police à Scotland Yard.

Des réformes à Scotland Yard

Lord Frenchard, Commissaire de Police de Londres, a fait d'importantes déclarations au sujet des forces de police métropolitaines. Il estime qu'il est urgent d'élever le niveau d'éducation des agents et de hâter la promotion des jeunes cadres de policemen qu'on laisse trop longtemps croupir dans les grades subalternes.

Jusqu'ici, le recrutement des officiers supérieurs de Scotland Yard s'effectuait presque exclusivement dans l'armée de terre et de mer et parmi les licenciés en droit. Lord Frenchard estime qu'il serait juste de confier ces postes à des hommes sortis des rangs mêmes de la police et ayant subi un long entraînement.

Le vol d'une fleur

Un curieux incident vient d'avoir lieu dans le Leicestershire en Angleterre, où un savant horticulteur s'est vu dérober un exemplaire unique. C'est au prix de longues et patientes recherches que le Révérend J. Farnworth avait obtenu cette fleur précieuse, la *Flamme Orange Frolins*.

Or, voici qu'un jour, elle disparut mystérieusement. Le Révérend Farnworth, désespéré, alerta la police, et les journaux anglais, fort émus, publièrent en détail « le signalement » de la plante... Au bout de quelques jours, le jardinier de l'horticulteur retrouva la « *Flamme Orange* », soigneusement enveloppée dans du papier et déposée non loin de la maison du Révérend.

On présume que la plante fut dérobée par un savant rival, qui, à la suite de la publicité faite autour du vol, prit peur et s'empressa de rendre « *Flamme Orange* » à son propriétaire.

Le Révérend Farnworth a déclaré qu'il allait assurer la fleur pour une somme de 200 livres.

Publicité de « Détective »

Adresser tout ce qui concerne la publicité de *Détective* à : Néo-Publicité, 35, rue Madame, Paris (VI^e).

PAR TOUT

VOILA CENT ANS

Le fantôme du bois d'Ajol

Au début de 1833, un des plus riches propriétaires de forêts du canton de Saint-Loup-sur-Semouse (Haute-Saône) avertit les autorités qu'un inconnu passait ses nuits à décimer le gibier qui courait sur ses terres : lièvres, faisans, biches, tout y passait. Circonstance étrange, le malfaiteur semblait obéir à un besoin de destruction, car loin d'aller revendre les précieux animaux aux aubergistes voisins, il les abandonnait simplement sous le couvert, sans aucun profit. Chaque matin, on retrouvait sous les buissons une hécatombe de gibier de plume et de poil.

Les gendarmes se livrèrent à de minutieuses investigations aux environs du bois d'Ajol, où l'homme opérant avec rage et régularité. Les riverains de la forêt entendaient bien, au cours de la nuit, de nombreux coups de fusil, mais nul n'avait rencontré le mystérieux « braco ».

La malignité publique ne désignant personne, on fit donc venir de Mélan deux garde-chasses éprouvés qui, en compagnie du brigadier de gendarmerie Bonvalot, se mirent chaque soir à l'affût dans les bois d'Ajol. Un matin, on trouva au pied d'un chêne, les cadavres des deux garde-chas-



Le mystérieux braconnier du bois d'Ajol tua un gendarme.

ses, littéralement criblés de plomb. Le brigadier fut retrouvé non loin de là, inanimé. Il avait reçu, en pleine face, une double charge de chevrotines. Il mourut, après une lente agonie, à l'hôpital de Luxeuil.

Ce triple assassinat amena l'opinion et, aidés d'un bataillon de troupe, les habitants se livrèrent à de minutieuses battues. En vain. Jamais on ne découvrit le repaire de l'inférial braconnier. Ses forfaits demeurèrent impunis, mais le souvenir du « fantôme » du bois d'Ajol demeura longtemps vivace au cœur des vieux du canton de Saint-Loup-sur-Semouse.

C'est le 25 mai que paraîtra dans « *Détective* »

LA ROUTE DE L'ÉVASION



LE GRAND REPORTAGE DE NOTRE COLLABORATEUR HENRI DANJOU SUR LES ÉVADÉS DU BAGNE

Vous lirez dans ce numéro

LA CLINIQUE DEL DOCTOR BOUGRAT

LE PREMIER RÉCIT VRAI DE L'ÉVASION DU D^r BOUGRAT

CETTE SEMAINE DANS

MARIANNE

GRAND HEBDOMADAIRE LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

UN GRAND INTERVIEW DE M. PIERRE COT, Ministre de l'Air

sur

L'AVIATION

et une nouvelle inédite de GARCIA CALDERON

DYNAMITE

TOUS LES MERCREDIS 16 pages illustrées 75 c. Abonnement (France et Colonies) Un an 32 fr. Six mois 18 fr.

DÉTECTIVE

ADMINISTRATION REDACTION ABONNEMENTS
PARIS (VI^e) - 3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI^e)
TÉLÉPHONE : LITRÉ 62-71
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS
COMPTÉ CHEQUE POSTAL : N° 1298-37
DIRECTEUR : MARIUS LARIQUE
FRANCE ET COLONIES 65 » 35 »
ÉTRANGER (TARIF A) 85 » 45 »
ÉTRANGER (TARIF B) 100 » 55 »

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « *Détective* ».

DÉTECTIVE

LE CALVAIRE DE L'INNOCENT



Peelman passa en Cour d'assises et fut condamné à mort par un jury convaincu.

Gand (de notre envoyé spécial).

Il y a une dizaine d'années, un homme venait fixer sa pauvreté au n° 19 de la rue de Luxembourg, juste au-dessus de l'échoppe du cordonnier Tassaert. L'homme était seul. Comme d'autres, il avait caressé le rêve d'un ménage, d'une famille. Il avait travaillé pour cela. Mais sa mère l'avait détourné de cette destinée normale, pour le garder près d'elle. Les années s'étaient écoulées, sans joie, sans aventures. Il avait vieilli. Ses besoins refoulés avaient d'étranges retours, qui s'aignaient en présence de jeunes gens qui ne raillaient pas sa timidité. Lorsque sa mère mourut, le tapissier Léon Peelman était célibataire et avait quarante-sept ans.

C'était une étrange maison que celle du n° 19 de la rue de Luxembourg. Tassaert, le cordonnier, vivait également seul. C'était un vieillard de 80 ans, alerte, besogneux, penché sur les mauvais souliers des garnements du quartier. Il avait eu des aventures en Amérique avant de venir échouer en ce coin de Flandre. Les deux compères ne s'entendirent guère. Le vieux Tassaert, intrigant, ayant une certaine expérience de la vie, eut tôt fait de soupçonner la nature des rapports de son locataire avec quelques garçons suspects de la ville et il ne tarda pas à manœuvrer pour se débarrasser de lui. Lorsque le tapissier offrit pendant quelques jours le gîte à son jeune compagnon de travail Osselaere, momentanément sans domicile, Tassaert, qui détestait ce jeune homme, chercha une fois de plus querelle à son voisin. Mais Osselaere partit, sans que la rancune du vieux disparût.

Dans la matinée du jeudi 20 février 1927, Peelman se rend au commissariat du deuxième district de Gand ; il est inquiet. Au commissaire-adjoint Lefebvre, il raconte qu'il a trouvé étrange ce matin de ne pas avoir vu ni entendu le cordonnier Tassaert ; or, celui-ci avait l'habitude de se lever dès 5 ou 6 heures du matin. Il ajoute :

— Il doit lui être arrivé quelque chose. Devant l'attitude bizarre de Peelman, le commissaire-adjoint se décide à l'accompagner rue de Luxembourg. Il pousse la porte de la chambre qui sert en même temps d'atelier, et trouve le vieux Tassaert étendu sur le plancher. Le corps est raide, du sang coagulé poisse les cheveux blancs et se mêle aux débris de cuir sur le sol. Des papiers sont dispersés, le tiroir de l'établi est ouvert, un coffre de bois a été fracturé. Peelman est de plus en plus troublé. Les premières investigations sont accablantes pour lui. Pourquoi a-t-il changé de vêtements ce matin même ? Pourquoi a-t-il mis du linge propre ? Au grenier on trouve une veste encore mouillée d'un lavage récent, des taches suspectes s'y remarquent encore.

Peelman raconte que, la veille, il est rentré chez lui vers 7 heures du soir, il a mis le verrou et est allé se coucher ; le lendemain matin le verrou était toujours en place. Or, l'examen des viscères démontre que l'assassinat a été commis après 7 heures du soir. Mais des témoignages affluents. Peelman a menti. Il n'est pas rentré à 7 heures du soir. Il a été vu en différents endroits entre 7 heures et 9 h. 30, et une voisine déclare l'avoir entendu rentrer chez lui vers 10 heures du soir. Entre temps, l'expertise biochimique de la veste saisie décelé la présence de sang humain fraîchement versé. D'autre part, on ne retrouve plus chez Peelman une hachette allemande avec laquelle il fendait son

bois, aux dires des commères du voisinage.

En Belgique, l'instruction n'est pas contradictoire. Lorsque les avocats du prévenu, Maîtres Butay et Petit, abordèrent l'examen du dossier, ils se trouvèrent devant une thèse savamment étayée qu'il était difficile de contraindre.

Le 6 octobre 1927, Léon Peelman comparut devant la Cour d'assises de la Flandre Orientale ; il était inculpé d'homicide volontaire et

place publique. Or donc, en octobre 1927, sur le Marché aux Grains, à Gand, deux gendarmes montent la faction auprès d'un placard portant la sentence de la Cour d'assises.

« Justice est faite ! » Après les délais prévus pour l'examen de la demande de cassation du jugement, Peelman est transféré à la prison centrale de Louvain. C'est la maison des morts-vivants. L'expiation dans le silence absolu et la claustration. Les

condamnés à mort macèrent là pendant quelques années et vont peupler, plus ou moins rapidement momifiés, vieillis avant l'âge, vidés de toute volonté et morts doublement, le cimetière qui fait partie de la prison. Les années s'écoulent. Peelman s'accroche à l'espoir. Il est innocent, il l'écrit toujours, inlassablement, aux vagues parents qui s'inquiètent de son sort.

Puis une lueur pénètre dans sa sombre cellule. Au début de 1931, on arrête deux hommes et une femme pour trois assassinats crapuleux. L'un d'eux, Osselaere, est l'ancien pensionnaire de Peelman. Les soupçons du tapissier, qu'il avait déjà formulés durant son instruction, renaissent plus aigus. Il attend. En vain. Osselaere, dont le cynisme appartient à la folie, ne fait aucune révélation relative au crime de la rue de Luxembourg. Cependant, frappés par la similitude des procédés, la presse, les avocats attirent l'attention de la justice. Rien ne sert. Egalement condamné à mort, Osselaere est incarcéré à Louvain, dans la même prison, séparé peut-être de quelques cloisons de celui qui expie un crime à sa place.

■ ■ ■

Et pour Peelman, les mois passèrent, puis les années. De trop pleurer les yeux se sont brûlés et enfoncés sous les orbes broussailleuses ; il ne voit plus qu'avec difficulté. Il a fallu l'envoyer à Bruxelles pour l'opération d'un œil particulièrement menacé. L'espoir, qui, à travers tout, éclairait sa conscience, faiblit. Il y a quelques semaines, il déclarait à l'aumônier de sa prison que c'étaient ses dernières prières. Si rien ne se produisait à Pâques il renoncerait à tout espoir. Que s'est-il alors passé à la prison de Louvain, pendant cette semaine pascale, où des prédicateurs célèbres viennent prêcher le repentir aux mauvais garçons ? Nul ne le saura probablement jamais. Mais Osselaere a parlé. Après plusieurs interrogatoires et confrontations avec Peelman, Osselaere a précisé les circonstances de l'assassinat.

Ce n'était pas avec l'intention de voler et, si besoin, de tuer le cordonnier Tassaert qu'il s'était rendu à Gand, mais bien pour Léon Peelman. Les mobiles ? Oh ! très simples. Osselaere devait rejoindre son régiment à Namur ; or, comme il n'avait pas d'argent et qu'il ne pouvait espérer en recevoir de sa famille, il avait décidé de dépouiller Peelman. Arrivé à Gand, vers huit heures du soir, il s'était rendu directement rue de Luxembourg. Le vieux Tassaert était encore au travail. Osselaere était monté à l'étage et avait tenté de fracturer la porte de l'appartement de Peelman. Ne réussissant pas et craignant d'attirer l'attention du cordonnier, il était redescendu, avait ouvert la porte de la loge du vieillard, sans que celui-ci s'en aperçût, et l'avait assommé de deux coups avec la pince qu'il avait à la main.

■ ■ ■

En attendant les conclusions de la nouvelle instruction ouverte au fins de revision, Léon Peelman a été remis en liberté provisoire. Nous l'avons rencontré chez des cousins qui l'ont recueilli et qui essaient de lui faire oublier les souffrances qu'il a endurées au cours de ces six années de détention. Peelman vit toujours sous l'impression de son malheur. Il est soucieux, il est triste, on dirait qu'il y a quelque chose de cassé en lui. Il ne peut ainsi se débarrasser de ces années de détresse. Et puis il a vieilli, ses yeux sont irrémédiablement atteints. Les économies qu'il possédait au moment de son arrestation ont été englouties dans la procédure, son mobilier a été vendu sur la place publique. Il a perdu sa clientèle. Il ne suffira pas que réparation morale soit faite à cet homme sur qui s'est acharnée la société par le truchement des juges responsables. Il faudra aussi qu'à la faveur de cette lamentable affaire, qui impressionne profondément l'opinion publique, on examine si les droits de la défense sont vraiment garantis et si les expertises médico-légales comportent bien toutes les précautions qu'exigent les conséquences de leurs conclusions.

Georges DEMOS.

Au début de 1931, Osselaere, ancien pensionnaire du tapissier, fut arrêté.



Les années de Peelman s'étaient écoulées, à Gand, sans joie, sans aventures.

Remis en liberté provisoire, Peelman est toujours sous l'impression de ses longues années de calvaire.

de vol. Parmi les témoins à charge qui vinrent accabler Peelman, se trouvait son ancien protégé, le jeune Osselaere, extrait de la prison de Bruges où il purgeait une peine de huit mois de prison pour vol. Il étala, avec cette inconscience et cette insensibilité qui caractérisent cet anormal, la nature spéciale des rapports qu'il eut avec l'inculpé et affirme que celui-ci lui a déclaré un jour :

— Je voudrais bien que le vieux crève, pour que je puisse avoir son logement.

Et ce témoignage ne suscite pas spécialement d'émotion. On conteste les conclusions de l'expertise biochimique qui sont, en somme, les seules charges matérielles contre l'inculpé. Le rapport a été déposé au bout de 14 jours, alors que la pratique exige 18 jours pour obtenir le sérum qui établit la nature du sang examiné. On insinue même que l'analyse chimique n'a pas eu lieu. D'autre part, il est établi que Peelman souffre d'hémorroïdes et d'hémorragies nasales, ce dont on ne s'est pas préoccupé. Il est encore établi que Peelman, au moment du crime, avait plus de 3.000 francs d'économies, ce qui explique mal le vol. La défense s'épuise en vain. D'ailleurs, les jurés, qui, pour la plupart sont, comme la victime, de braves commerçants, sont convaincus et ne désirent nulle enquête complémentaire.

Peelman est condamné à mort ! C'est la première partie de son calvaire. Ce n'est pas la dernière, car, en Belgique, la peine de mort est abolie depuis environ 70 ans. Elle est remplacée par une « exécution civile » en



Après les délais prévus, Peelman fut transféré à la prison centrale de Louvain.



Peelman était venu se fixer, il y a une dizaine d'années, rue de Luxembourg.

Avranches (de notre envoyé spécial.)



Il fut par une magnifique après-midi de juin qu'Elise Colas, la servante de M. Rigault, maire de Savigny-le-Vieux, commença à être en butte aux persécutions de l'au-delà.

A l'église proche, dont la solide construction de granit s'élève au cœur même du village, les cloches avaient longuement appelé les fidèles à Vêpres. Maintenant elles s'étaient tues.

Le silence et la solitude habitaient le village et rien ne faisait prévoir les étranges incidents qui, soudain, devaient se dérouler ce jour-là.

L'air était limpide, les vergers touffus paisibles, les maisons désertes. Chez les Rigault, les maîtres étaient absents. Ils étaient allés passer quelques jours de congé chez des parents demeurant du côté de Granville. Seule, la bonne, Elise, gardait la maison et poursuivait son labeur quotidien.

C'était une forte fille de dix-huit ans, dont le corps trop précocement grandi était surmonté d'une étrange tête de vieille femme, déjà fanée, déjà ridée. Son esprit n'avait pas suivi cette rapide formation. Et dans les deux yeux de la pauvre fille — d'un bleu de faïence — on ne lisait qu'une stupide indifférence de bétail.

En ce dimanche donc, Elise, assise sur le seuil de la porte qui donnait sur le verger de M. Rigault, savourait de toutes ses forces la douceur de l'été. Le verger bourdonnait d'abeilles. Près du puits, où l'eau sommeillait au fond d'une ombre limpide, le chien s'était assoupi, le flanc contre l'herbe.

Soudain un sifflement aigu !... Elise sursauta. Les poules qui picoraient sur le tas de fumier s'éparpillèrent dans un vol effrayé. Le chien se dresse brusquement. Aux pieds d'Elise une pierre est tombée... une pierre grosse comme un quignon de pain. D'autres succèdent. C'est une véritable pluie de cailloux qui s'abat autour de la

jeune fille. Atteint par un projectile, le chien s'enfuit en hurlant.

La servante, effrayée, s'est dressée. Elle ne comprend rien à ce phénomène. Elle cherche à voir la source de cette mitraille d'un nouveau genre. Il n'y en a pas. Les pierres tombent du ciel.

Alors l'effroi s'empare d'elle. Il ne peut s'agir que d'une chose surnaturelle. Elle entre précipitamment dans la maison, en verrouille la porte et se réfugie dans la cuisine.

Le bombardement continue. On entend le bruit sec des cailloux éclatant contre la façade de la ferme. Une pierre crève un carreau de la fenêtre et vient rouler aux pieds de la petite bonne.

Affolée, celle-ci grimpe l'escalier. D'autres pierres descendent les marches de bois, venant du grenier. Elles font un bruit d'enfer. Enfin, terrorisée, Elise Colas parvient à gagner sa chambre. Tremblante de peur et d'angoisse, elle se cache dans son lit.

Le phénomène cesse. Il reprendra avec les premières ténèbres de la nuit. Dans l'obscurité, il paraîtra plus mystérieux, plus angoissant encore. Elise, des heures et des heures durant, devra entendre les pierres frapper le mur, rouler sur le toit, cascader dans l'escalier. On dirait qu'une armée de djinns environnent la maison et veulent la détruire.

A minuit, tout rentre dans l'ordre. La paix de nouveau règne sur la demeure du maire. Mais, dans le creux de son lit, Elise, ignorante du péché qui lui attire cette malédiction, pleure d'énergie en marmonnant d'incessants Ave Maria...

Tout le village sut, le lendemain, que la maison du maire était hantée.

— Parbleu ! dit l'un. Elle n'a pas été bénite.

— Sa servante, ajouta l'autre, est possédée du diable. Elle prend parfois des crises d'hystérie et se roule à terre. Et puis, à dix-huit ans, elle

On regarda avec méfiance la maison de pierres grises qui s'abritait, près de l'église, à l'ombre d'une haute croix de granit.

n'a pas encore ses règles, c'est significatif !...

Mais M. Rigault n'était pas superstitieux. Il ne voulait pas croire à ces maléfices de l'au-delà :

— Ce sont les gamins de l'école qui s'amuse à me faire cette farce stupide.

Et il fit faire une sermonne aux élèves de l'école communale et les prévint qu'il sévirait sévèrement contre les coupables.

Mais les jets de pierres continuaient. A plusieurs reprises, ils durèrent toute la nuit.

— Des gosses ne resteraient pas toute la nuit dehors, remarqua Mme Rigault. Ce doit être une bande soigneusement organisée qui nous persécute ainsi.

Enfin, lassés de cet acharnement, furieux d'avoir été atteints à plusieurs reprises par les projectiles, les Rigault portèrent plainte à la gendarmerie du Teilleul. Ils espéraient que la peur de la police arrêterait les mauvais plaisants. Le soir même, cette mystérieuse puissance qui les traquait depuis plus de deux mois se manifesta de nouveau et d'une manière qui aurait pu devenir tragique.

La nuit était tombée. Elise Colas avait ramené le troupeau qui, toute la journée, avait pâture dans un champ voisin. Les vaches avaient réintégré l'étable, chaude de paille.

— Tiens ! j'ai oublié mon mouchoir au pied du grand chêne, remarqua la petite bonne. Je vais le chercher.

Et elle s'enfonça dans la nuit. On l'entendit traverser le verger, flatter au passage le chien qui tirait sur sa chaîne, ouvrir la barrière qui donnait accès au pré. Puis ce fut le silence.

— Elle tarde bien à revenir, s'inquiéta Mme Rigault, vaguement inquiète.

A peine avait-elle parlé qu'un cri horrible creva la nuit : un cri où la terreur et l'angoisse se mêlaient à la douleur. Les fermiers se précipitèrent dehors, une lampe à la main. Elise accourait, hurlant de folie, le visage en sang, les yeux exorbités. Sur le seuil de la porte, elle fit des convulsions nerveuses. Il fallut la fouetter avec des serviettes humides, lui donner un cordial, la reconforter.

Que s'était-il donc passé ? A mots coupés, claquant encore des dents de frayer, Elise raconta :

— Après avoir ramassé mon mouchoir au pied du grand chêne... comme je revenais le long de la haie, un grand bras noir est sorti soudain du buisson et m'a saisi par les cheveux. Il m'a jetée dans les épines et j'ai senti une main aux ongles pointus qui me labourait le visage et qui me frappait sur la tête... Après, je n'ai plus rien vu, ni entendu... L'homme avait disparu.

La nuit suivante, la séance diabolique se poursuivit : pierres contre les volets, contre le toit, sur la grange. Le lendemain, M. Rigault s'aperçut que toutes les fleurs de son jardin avaient été coupées. On les avait étalées sur le seuil de la porte, suspendues en bouquets au pignon de la maison. Dans l'étable, dont la porte avait été pourtant hermétiquement close, les vaches furent retrouvées les oreilles curieusement nouées aux cornes avec de la ficelle rouge. Les suppôts de Satan avaient longuement travaillé cette nuit-là.

Mais la gendarmerie ne restait pas inactive. Tout d'abord, elle s'était rendue chez M. Rigault, afin d'étudier l'emplacement des lieux, d'examiner la situation des champs voisins... A peine les agents de la force étaient-ils entrés dans le verger du maire de Savigny, qu'une grêle de pierres s'abattit sur eux. Surpris, ils durent fuir sous cette averse imprévue. Le brigadier-chef voulut pourtant voir d'où provenait ce vol de pierres ; il ne le put : les bolides tombaient verticalement, venant du ciel.

— Diable ! grommela-t-il en dégustant le verre de vin que lui offrait le maire pour le remettre de ses émotions. Voilà qui complique le problème !... Et si pourtant c'étaient des esprits...

Dans le village, on fut frappé de stupeur quand on apprit que la maréchaussée elle-même avait été victime des maléfices du diable. Désormais, les femmes qui se rendaient à l'église ne passaient plus devant la maison sans se signer. Et lorsque Elise Colas sortait dans la rue, en hâte faisait-on rentrer les enfants et le bétail. Elle avait le mauvais œil et attirait le malheur partout où elle allait.

Brusquement, des accusations se précisèrent. Après qu'on eut — tout au début — interrogé les enfants de l'école, inquiété même un moment trois d'entre eux, les petits Lorret, Ragot et Bodin, qui avaient reconnu avoir lancé des pierres le 24 juillet, l'accusation s'était

Ce fut par un bel après-midi de juin qu'Elise Colas (à droite), la servante de M. Rigault (à gauche), commença à être en butte aux persécutions de l'au-delà

portée sur un voisin des Rigault, le fermier Danguy, et sur son fils, sur une autre voisine Mme veuve Bodin, et sur son jeune enfant, petit Yves.

Les prés qui environnaient le verger du maire appartenaient aux Danguy et aux Bodin ; il avait diverses raisons qui expliquaient l'acharnement de ceux-ci contre les Rigault, raisons d'intérêt et raisons politiques.

— Mais, ajoutait-on, ils ne sont pas seuls, y a une vaste organisation là-dessous et dont le chef est Jouault, maître ébéniste à Savigny, beau-père de la veuve Bodin et patron du jeu Danguy.

Accusés, ceux-ci se défendirent à outrance. Mais Elise Colas affirma formellement avoir vu, le 27 octobre, le père Danguy lui lancer des pierres. Sa déposition fut confirmée par un autre voisin le jeune Chasset.

— Ce n'est pas vrai, hurla devant la brigade le fermier accusé. La preuve que ce n'est pas moi, c'est qu'à diverses dates où des jets de pierres ont été constatés, je n'étais pas à Savigny mais à trente ou quarante kilomètres de là.

Quoi qu'il en soit, innocents et coupables, Danguy et son fils, la veuve Bodin et le petit Yves furent inculpés et traduits devant le Tribunal correctionnel. Le procès se déroula le 8 avril dernier. Mais tandis que, devant les juges de Mortain, les quatre paysans de Savigny se débattaient contre leurs accusateurs, aidés puissamment par leurs avocats, M^{rs} Fauchon, député d'Avranches, et M^r Le Noël, de nouveaux jets de pierres criblaient la maison du maire. Celui-ci trouvait, en rentrant le soir, ses choux coupés, ses fleurs écrasées et, dans son armoire, une redingote percée à l'aide d'une faucille.

Dans le village, l'affaire paraissait moins mystérieuse que jadis. Il se formait deux clans : l'un prenait violemment parti pour l'un ou l'autre des adversaires. Des bagarres éclataient fréquemment. Danguy ou Rigault ne pouvaient sortir sans être accompagnés d'un groupe d'amis qui devenaient parfois des défenseurs. Le village était divisé. La haine habitait les cœurs. Derrière chaque porte, chaque fenêtre, ce n'était que regards inquisiteurs, espionnages soupçonneux, colloques malveillants.

J'ai respiré moi-même l'air trouble de ce petit village normand, écrasé sous le poids de la superstition, de la méfiance et de la médisance. J'ai senti peser sur moi des regards lourds de mystère, d'inquiétude. J'ai entendu chuchoter bien des confidences, murmurer des accusations colporter bien des calomnies.

Chez les Danguy, tous sont réunis autour de la table, les coudes sur le bois verni par les ans et le frottement des manches lustrées, les yeux pensifs, ils écoutent le vieux Jouault leur donner du courage pour lutter contre une partie de l'opinion publique.

Il y a là Danguy et son fils, la veuve Bodin. Celle-ci a abandonné son épicerie, qu'elle devra d'ailleurs vendre, car, avec un acharnement féroce, on boycotte ses produits. Mme Danguy, une accorte paysanne, débordante de force et de volonté, vaque à ses menus travaux de chaque jour. Le petit Yves Bodin sort un instant pour aller chercher de l'eau à la pompe. Mais, dehors, je le vois s'appuyer au mur et pleurer. Pourquoi l'a-t-on accusé d'être, lui aussi, un des suppôts de Satan ? La candeur et la limpidité de ses yeux démentent sa culpabilité.

— Je ne comprends pas cette haine qui s'acharne sur nous, me dit Danguy. Rigault n'a aucune raison de me vouloir du mal. Nous avons jusqu'ici vécu en excellents termes.

— Moi également, intervient Mme Bodin. Je suis une excellente républicaine. C'est moi encore qui, dernièrement, ait repris le drapeau de la mairie, et gratuitement encore !...

Elle rougit et semble scandalisée qu'on ait suspecté sa bonne foi politique.

Pour moi, reprend Danguy, il y a de la magie là-dessous...

Nous y voilà !... La magie !... Dans cette salle de ferme où, dans une haute cheminée de pierre, un feu joyeux flambe, craque, étincelle, où les deux lits de bois étagent leurs architectures de matelas et d'édredons de couleurs vives, où des images de piété, des photographies jaunies, des statuettes de plâtre ornent les murs, un air nouveau est entré ; une atmosphère inattendue s'est créée.

Tout le mystère de la nature, de l'au-delà est évoqué. On dresse l'ombre des morts. On accuse des cérémonies diaboliques. On suggère des sortilèges.



— C'est la magie, reprend Danguy. Cette fille qui vit chez eux, Elise Colas, est possédée du diable. Elle les a tous envoûtés. Un jour n'était-elle pas hallucinée ? Elle voyait un homme courir d'arbre en arbre, là où, nous tous réunis, nous ne voyions rien. Une autre fois, elle accusait du jet de pierres deux hommes, l'un vêtu de blanc des pieds à la tête et l'autre de noir. Tous deux étaient chaussés de souliers de femme, disait-elle. Est-ce que cela offre le moindre bon sens ?

Tous rappelaient alors leurs souvenirs. Devant moi, ils dressaient maintenant une image inquiétante de cette petite servante paysanne. Je la voyais les yeux révoltés dans un délire effrayant, les dents crispées sous une frange de bave, les poings retournés, tout son corps se tordant sous l'étreinte du malin qui la possédait...

Mais, chez les Rigault, je ne trouvais qu'une pauvre fille, simple d'esprit, qui, parfois — m'a-t-on avoué franchement — prenait des accès de nervosité aiguë.

— Les esprits... l'au-delà... Satan... déclara en riant la victime des suppôts du diable, mais je n'y crois pas... J'ai été durant vingt-cinq ans instituteur d'école laïque, j'ai fait de sérieuses études, j'ai mes diplômes, je suis maire du village. Ce n'est pas à moi qu'on fera croire de semblables balivernes.

Il étalait son incroyance avec une bonhomie souriante, piquée d'un peu d'orgueil et de fatuité, en redressant fièrement sa taille.

— Et c'est justement pourquoi je suis persécuté, avoua-t-il. Je suis homme de gauche. Je ne vais pas à l'église. Ici, vous ne l'ignorez pas, il y a beaucoup de gens superstitieux. Ma maison n'a pas été bénite, comme le sont toutes celles d'ici. Les crises de nerfs de ma bonne passent pour un inquiétant phénomène. Il n'en a pas fallu davantage pour soulever contre moi une cabale. Des gens — je n'accuse personne, laissant à la police le soin de découvrir les coupables — des gens, dis-je, ont monté savamment ce vaste complot pour m'effrayer et me forcer, d'une part, à renvoyer ma servante dans son pays, d'autre part à faire faire dans ma maison une cérémonie religieuse qui chasserait les mauvais esprits et contenterait ceux que gêne mon incroyance...

J'ai entendu bien d'autres sons de cloches... Pour les uns, il ne s'agit que d'une affaire d'intérêt, Rigault ayant encouragé un parent des Danguy à faire un testament en faveur d'un hôpital, au détriment des héritiers naturels, ceux-ci auraient juré de se venger. Pour les autres, c'est la lutte politique qui se poursuit sur cet étrange terrain de mystification. Il y a, dans Savigny-le-Vieux, deux clans, l'un de droite, l'autre de gauche : Jouault contre Rigault. L'un voulant la place de l'autre et essayant de jeter le trouble dans l'esprit superstitieux des habitants du village pour hâter la défaite du maire actuel et favoriser sa propre victoire.

Le soir est venu, lourd de fatigue et d'orage. Nous avons appris que, dans une ferme éloignée du village, doivent se dérouler d'étranges cérémonies qui auront pour but de repousser l'assaut des esprits, de disperser leur horde mauvaise et de faire se dénoncer le coupable par l'interposition duquel Satan agit quotidiennement. Nous sommes conviés à ces scènes de sorcellerie.

A travers des chemins creux où des flaques d'eau croupie reflètent le ciel nocturne plein de nuées d'orage, nous allons. Cette marche est sinistre. On n'entend rien que la respiration halétante des marcheurs et parfois le vol lourd des oiseaux de nuit, dérangés par notre passage.

Enfin, une lumière nous attire dans le lointain. Une ferme aux murs de terre, coiffée d'une épaisse toiture de chaume, s'abrite à l'ombre de quatre chênes lordus. C'est dans ce temple misérable que va se dérouler ce culte mystérieux aux morts.

Une salle de ferme, semblable à d'autres salles de ferme avec son âtre énorme, ses lits hauts sur pattes et rembourrés de plumes, ses murs blanchis à la chaux et pavoisés d'images et de souvenirs. Sur la table un énorme missel s'ouvre, offrant aux regards curieux les étranges hiéroglyphes du plain-chant. Une clé rouillée s'appuie sur le bas de la page. Et, à proximité, sur des

linges maculés de sang gît une horrible masse rouge, veinée de bleu, tachée de jaune. C'est un cœur énorme, un cœur de bœuf. Il en coule encore un sang frais. Il y a une heure à peine que ce cœur a cessé de battre.

En silence, tous les fidèles de cette religion bizarre, qui fleurit aux confins de la Normandie et de la Bretagne, s'assemblent autour de la table.

La cérémonie commence par la consultation du missel. Une femme au regard flamboyant récite d'une voix bizarre, sur des modulations extraordinaires, l'Évangile selon saint Jean. J'apprends, quelques instants plus tard, qu'elle jouit d'une réputation de sorcière dans le pays. « Elle tient son art, me confessa-t-elle, elle-même, des religieuses chez qui elle a été élevée. »

La lecture achevée, elle place une clé dans le missel et ficelle le tout proprement. Puis, tenant à deux la clé sur l'extrémité d'un doigt, on commence la consultation :

— Évangile *secundum Joannem*, module la femme. Est-ce Danguy qui lance les pierres dans le champ de M. Rigault ?

Rien ne bouge. La sorcière continue son étrange manège. Elle énumère divers noms sans succès. Mais au dernier — celui du domestique agricole du maire de Savigny-le-Vieux, la clé tourne sans hésitation. Il n'y a qu'un cri parmi l'assistance :

— C'est lui le coupable !

On recommence l'expérience cinq fois, dix fois avec le même succès.

C'est Jousseau, le domestique de Rigault, qui, envoûté par Elise Colas, commet les jets de pierres, tranche le vieil homme qui fait office de grand-prêtre.

Mais une autre cérémonie commence, plus tragique, plus hallucinante, celle-là. Deux des femmes ont paré le cœur saignant d'une couronne d'épines. Celles-ci ont été cueillies dans le cimetière au crépuscule mourant. Puis, paré de son douloureux ornement, le cœur est remis au vieillard à barbe blanche, qui l'élève dans ses mains crispées au-dessus des fidèles.

Il psalmodie l'office des morts sur le lutrin, puis place le cœur au fond d'un chaudron de cuivre dans lequel il jette un morceau de cierge de la Chandeleur, un brin de buis des Rameaux, quelques médailles d'argent de saint Benoît. Le chaudron est rempli d'eau et placé sur le feu. La vieille sans dents attise les cendres rougeoyantes, puis jette un fagot qui s'enflamme en craquant.

Lorsque l'eau bouillira, me dit le vieux d'un ton doctoral, les épines pénétreront plus profondément dans le cœur. Alors le coupable, torturé dans sa propre chair, ne pourra plus tenir en place et viendra crier ici son crime.

Tous ont pris place autour du foyer. La lueur des flammes joue sur des visages torturés par l'angoisse, frémissant d'attente ou déformés par la haine. Tous se taisent, surveillant les bouillons qui viennent crever à la surface. Dehors, le vent s'est levé, un vent qui souffle par rafale, ébranle la fenêtre, fait plier la porte frêle.

L'instant devient pénible. Je sens tourbillonner autour des murs craquelés un monde étrange et fou. J'ai envie de m'enfuir. Mais je reste, assis parmi les autres, dont les visages blêmes semblent glacés par la mort. Je reste, retenu par l'étrangeté de la scène et par une force à laquelle je ne puis résister.

Le bouillonnement de l'eau s'accélère. Sous l'écume, on voit parfois rouler, tourbillonner le cœur couronné de ronces. L'eau est sanguinolente. Alors, lentement, tous se lèvent et se signent, puis ils se retournent vers la porte.

Dans un éclat d'orage, on entend des bruits de pas sur le chemin, des éclats de voix... — Le voici ! crie le vieux en ouvrant la porte. Mais, dehors, il n'y a personne. Les regards fouillent l'obscurité. Vainement...

Le courant d'air a éteint la lampe. Le chaudron déborde et l'eau ruisselle sur le feu qui se défend avec des chuintements sinistres.

Il fait froid... La petite vieille marmonne inlassablement ses prières monotones... A quelle hallucination collective ai-je participé ?...

Et, le lendemain, j'apprenais que toute la nuit la maison du maire de Savigny-le-Vieux, la maison maudite, avait été lapidée par les Invisibles.

Etienne HERVIER.



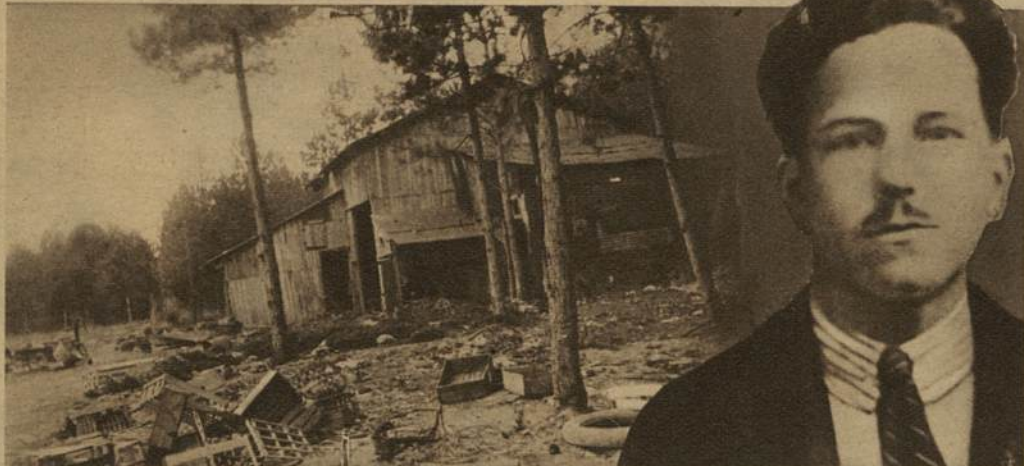
Il y a là Danguy et son fils, la veuve Bodin, le vieux Jouault, tous accusent Elise Colas de les avoir envoûtés et essayent de jeter le trouble dans l'esprit superstitieux des habitants de Savigny-le-Vieux.



D'étranges cérémonies ont lieu, le soir venu, à l'instigation d'une sorcière réputée (à droite). Sur des linges maculés, gît un énorme cœur de bœuf, ceint d'une couronne d'épines. Et les officiants entourent la marmite fumante...

FAITS DIVERS

La bête humaine



C'est dans une baraque isolée qu'habitait Pirès, le marchand des quatre-saisons.

Mourmelon-le-Petit (de notre correspondant particulier).

À camionnette du marchand de primeurs, M. Pirès, faisait ses tournées quotidiennes, en toussotant de tout son vieux moteur épuisé. Il allait de village en village, de porte en porte, offrir sa marchandise. Le bruit de son teur, qui s'arrêtait plus loin du matin au soir, on le voyait parcourir la région. Tard dans la nuit, par les routes désertes, elle traversait le camp de Mourmelon où M. Pirès avait sa petite clientèle patiente.

— Merci... Bonsoir, M. Pirès ! Et au bruit d'une porte qui se referme succédait le vrombissement fatigué du moteur qui s'arrêtait plus loin comme pour reprendre haleine. Puis, un jour, on n'entendit plus ce bruit coutumier. Que se passait-il donc ? Sur le soir, la nouvelle courut comme le vent : on avait assassiné le marchand des quatre-saisons.

■ ■ ■

Au milieu d'une lande que coupaient quelques bois de sapins et qui servait surtout de dépotoir aux ordures de Châlons, s'élevait une petite baraque de bois, à côté d'un abri branlant. C'est là qu'habitait le père Pirès, qui faisait également le métier de brocanteur. Il n'avait pour tout compagnon qu'une chèvre éflaquée qui broutait l'herbe maigre de la prairie.

M. Ridoux, depuis quelques semaines, avait pris l'habitude de venir aider le marchand à charger sa camionnette et de l'accompagner au marché de Mourmelon-le-Grand. Dimanche, il arriva au logis du père



Il abritait sa camionnette sous un abri branlant.



M. Ridoux accompagnait Pirès au marché.

Pirès vers 5 h. 30. Dans le hangar, celui-ci gisait sur le ventre. Il portait une large blessure à la tête et ses mains se crispèrent sur son visage dans un geste de protection et de douleur.

Il respirait encore. Lorsque le commissaire de police se pencha sur lui, il remarqua que les poches avaient été retournées, que la sacoche de cuir avait disparu et que le portefeuille avait été vidé de son contenu.

— Fait... Soldat... Soldat... articula péniblement le blessé. Puis il perdit connaissance. En toute hâte, on le transporta à l'hôpital de Châlons-sur-Marne.

■ ■ ■

Qui avait attaqué le père Pirès ? On se souvint alors que quelques jours avant son agression, il avait confié à quelques-uns de ses amis ses craintes.

— J'ai l'impression qu'il va m'arriver quelque chose, avait-il déclaré. Dernièrement, quelqu'un qui m'en veut a crevé les quatre pneus de ma voiture.

Une autre fois, il fit à un habitant de Mourmelon cette étrange confidence :

— Je n'ai pas pu dormir de la nuit. Il y avait une bête qui rôdait autour de ma baraque. Bête humaine qu'attirait le désir de l'argent !

Sur son lit d'hôpital où il se bat avec la mort, Pirès, obstinément, répète :

— Soldat... Soldat... Est-ce un des nombreux militaires en garnison qui est l'auteur du coup ? Est-ce un Algérien recherché pour d'autres méfaits qui rôdait le soir, comme un chacal, autour de la demeure du marchand des quatre-saisons ? R. G.

Le piège

Bordeaux (de notre correspondant particulier).

Le gros Huard consulta les journaux : — Il n'y a rien, dit-il, en tendant sa feuille à son compagnon Bernazet.

Ils prenaient ensemble leur apéritif dans un Glacier de la Cannebière. Il y avait huit jours qu'ils avaient quitté Bordeaux. Huard, las de traîner la semelle sur les quais du port, avait décidé de cambrioler sa mère, avec la complicité d'un compagnon de passage. Comme Mme Huard avait tenté de résister, il l'avait prise et serrée à la gorge. Un peu trop fort peut-être, puisque, lorsqu'ils avaient quitté la demeure ma-



Le commissaire Preuilh arrêta les deux criminels.

ternelle, la pauvre femme ne donnait plus signe de vie... Ils avaient fui jusqu'à Marseille, pensant échapper à la police.

— La vieille n'est pas morte, conclut, Huard, et elle n'a rien dit, rapport à moi !... Nous pouvons revenir voir Bacalan et la Flèche, après un tour sur la Cannebière. Vacances de Pâques pour gosses de riche !

Mais à Bordeaux-Saint-Jean, ils furent proprement cueillis par M. Preuilh, commissaire de police...

La maman n'était pas morte, en effet. Mais il s'en était fallu de peu !... Les voisins l'avaient soignée. Sur le conseil du policier, tout le monde s'était tu. On comptait sur ce silence rassurant pour ramener les criminels à Bordeaux. Ce fut ce qui arriva. Le piège était bien tendu ! L. P.



Huard (à gauche), avec la complicité de Bernazet, un compagnon de passage (à droite), avait décidé de pénétrer dans la maison de sa mère pour la cambrioler.

Un grand succès !

La Collection "A ne pas lire la nuit"

Choix de romans policiers édités par "LES ÉDITIONS DE FRANCE"

Vient de paraître :

La Nuit du 3 mai

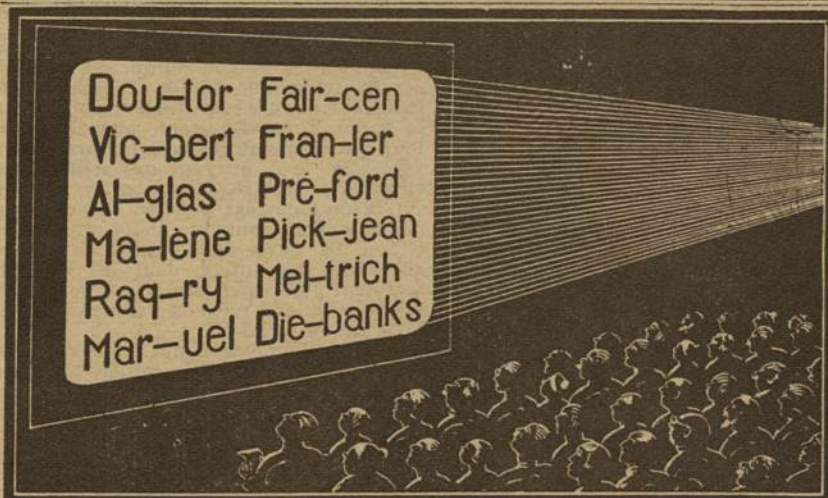
Adapté par MAURICE DEKOBRA

Ont déjà paru :

- LA FORÊT QUI PLEURE, adapté par Maurice Dekobra.
- PANIQUE, de Martin Porlock.
- M. LAMBERS SERA TUÉ LE..., adapté par Maurice Dekobra.
- LA GRIFFE DU CHAT, de Roger Scarlett.
- LE MYSTÈRE DE KERLGOR, d'Arsène Lefort.
- LE PASSAGER FANTÔME, de Mansfield Scott.
- UN CRIME A CEYLAN, d'Edmond Romazières.
- LE POIGNARD DE JADE, de Peter Baron.
- IL MANQUE UNE CARTOUCHE, d'Edmond Romazières.
- LA FEMME EN GRIS, de Jean Sorgues.
- LA LUMIÈRE QUI SAUTE, de Charles de Richter.
- LE BANC DE HYDE PARK, de Gavin Holt.
- LES ÉMERAUDES VOLÉES, d'Harold Mac Grath.

Chaque volume in-16 sous couverture illustrée... 6 fr.

EXCLUSIVITÉ HACHETTE



Dou-tor Fair-cen
Vic-berl Fran-ler
Al-glas Pré-ford
Ma-lène Pick-jean
Raq-ry Mel-trich
Mar-uel Die-banks

Un Scandale dans une Salle de Cinéma : Pourquoi ? Jugez-en ! Par erreur, l'opérateur a projeté sur l'écran le film non achevé. Les noms des Artistes présentés se trouvant coupés, reconstituez les et vous saurez si vous avez

GAGNÉ 30.000 FRs

CONDITIONS DU CONCOURS

1) Inscrire sur une feuille de papier les noms et prénoms des six artistes sans oublier de nous indiquer vos nom et prénoms précédés de Monsieur, Madame ou Mademoiselle ainsi que votre adresse et le nom de ce journal et envoyez-nous immédiatement votre réponse, car indépendamment des 30.000 francs de prix en espèces ci-contre, vous recevrez aussitôt un chèque de cinq cents francs si vous vous êtes régulièrement qualifié le premier avant le 20 Mai 1933

2) Chaque concurrent sera avisé directement du nombre de points obtenus par lui, et sera prié d'effectuer, d'après notre catalogue, un petit achat-essai, avec garantie d'échange ou de remboursement en cas de non-convenance.

3) Un jury composé de commerçants patentés chargé du dépouillement des réponses, déléguera pour l'attribution des 25 points complémentaires nécessaires au classement. Sa décision, rendue avec la plus bienveillante impartialité, sera sans appel.

RÉPARTITION DES POINTS

600 points pour l'envoi de la solution exacte, 175 points pour s'être conformé à la condition n° 2 et 25 points maximum attribués par le jury, pour la rapidité, la présentation et l'originalité de la réponse.

Le concurrent ayant obtenu 800 points ou le nombre s'en rapprochant le plus sera déclaré gagnant du 1^{er} prix.

Sans argent à nous envoyer, vous n'avez rien à risquer ; de ce fait, rien à perdre. Cherchez donc patiemment et tentez de gagner un des prix suivants :

- 1 Prix de... 15.000 Frs
- 2 — .. 2.500 Frs
- 3 — .. 1.000 Frs
- 4 — .. 500 Frs
- 50 — .. 100 Frs

NOTRE BUT : faire connaître et intensifier nos nouveaux procédés de vente directe aux consommateurs.

Ce concours sera clos le 31 Mai 1933 et la liste des heureux bénéficiaires envoyée à tout concurrent classé.

Hâtez-vous donc, chaque jour passé est peut-être une chance qui s'en va. Envoyez immédiatement votre réponse aux

COMPTOIRS ÉCONOMIQUES FRANÇAIS (Comptoir 20)

209, Av. Daumesnil - PARIS-XII* (R. C. Seine 545127-8)

Notre maison est Française et n'a rien de commun avec les maisons similaires.

RIDES NEZ BRILLANTS
Disparition complète en 8 jours avec simples frictions (3 minutes) rajeunissement instantané un vrai miracle, notice gratuite. Lab[™] PRIMUS, 67, rue Rochecouart, Paris.

J'AI MAIGRI

de 6 livres en 6 jours par simples frictions avec composé à base de plantes. J'ai fait vœu de faire connaître gratuitement et discret, ma recette simple, facile et peu coûteuse, recommandée par corps médical. M[™] BOS, 67, rue Rochecouart, Paris.

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis. REMÈDES WOODS, 10, Archer Street, (219 TD) Londres W1

AVIS

Le Détective ASHELBE reçoit tous les jours de 4 à 7 heures.

34, rue La Bruyère (IX*) - Trinité 85-18

Un lourd coup de poing ébranla la porte du garage.
— Taxi! pouvez-vous nous conduire route de Montmorency?
Le chauffeur Faucher entra ouvrit ses volets. Dans un prolongement de lumière, le dernier omnibus qui dessert la ligne d'Etampes quittait la station de Savigny-sur-Orge, et un flot de voyageurs montait l'avenue de la Gare. Le chauffeur se pencha pour dévisager les gens qui l'appelaient; il discerna un couple qui tenait par la main un bambin de trois ans et il reconnut sans peine le cimentier italien Delbono, son amie Angèle Masson, et leur fils commun, le petit Jean.
— Impossible, ma voiture est en panne! leur cria-t-il.

M. Faucher, depuis longtemps, savait que ce couple rentrait chaque soir à cette heure-là et s'éternisait tout au long de la route, en discussions amères. L'homme était jaloux, colérique, et son poing réglait toujours à son profit ces disputes interminables. Cette nuit-là, 24 mai 1932, le chauffeur crut bon de refuser de les conduire. Il ferma ses persiennes pour les réentrer presque aussitôt.

Des coups de feu avaient claqué dans la nuit, baignée de lune.

Une femme se roulait sur l'asphalte de la rue, râlant de peur et de souffrance. Près d'elle, un gosse, haut comme trois pommes, augmentait le tragique de cette scène, en balbutiant, sans cesse, ces deux mots :

— Papa méchant ! Papa méchant !...
Après un concubinage qui n'avait été qu'une longue suite de querelles et de suspicions, le manœuvre Jean-Baptiste Delbono venait d'abattre sa maîtresse, à coups de browning. Transpercée d'une aisselle à l'autre par le plomb douloureux, Angèle Masson fut dirigée vers le centre chirurgical de Juvisy. Elle en réchappa, et tandis qu'elle achevait, aux côtés de son petit garçon, dont l'oreille avait été déchirée par une balle, une convalescence pénible, son amant fut condamné, par le tribunal de Corbeil, à huit mois de prison pour tentative de meurtre.

Jean-Baptiste Delbono, grand et fort gaillard que trois années de guerre dans les Alpes autrichiennes avaient rendu un peu fou, était venu, après l'armistice, gagner sa vie en France. Ardent, sensuel, batailleur, il avait parcouru notre pays en tous sens. Partout, pour les femmes, il s'était battu. Il avait blessé plusieurs de ses rivaux.

Repris de justice, allant s'embaucher en des coins peu fréquentés où son lourd casier judiciaire n'était point pour lui une entrave, il arriva à Savigny-sur-Orge au début de 1924. Sans femme, sans biens, sans argent, il prit pension dans une auberge située en haut du plateau d'Orly. L'estaminet était tenu par un jeune ménage, les époux Rouard. Gabriel Rouard était un rude tâcheron, et sa compagne, née Angèle Masson, une accorte tenancière. L'Italien s'éprit de l'hôtesse; une idylle s'ébaucha, puis s'afficha, le jour où l'époux déserta le domicile conjugal pour s'enfuir dans un lointain village des Vosges, filer de son côté, le parfait adultère, avec une inconnue dont les charmes lui semblaient préférables à ceux de son jeune foyer.

Car, déjà, le couple Rouard avait eu deux bébés : une fille, Simone, et un fils, Roger. Restée seule, Angèle Rouard, sans attendre que son divorce fut prononcé, se mit en concubinage avec le cimentier Delbono. Tout de suite, l'Italien s'empara de la place. Il dirigea l'auberge comme bon lui semblait. Son caractère

M. Jules Masson, qui fut tué, et son petit-fils Roger qui arracha l'arme aux mains de Delbono.



Quelques heures après le drame, le commissaire Gabrielli commença l'enquête.

ombrageux lui fit rapidement perdre, l'un après l'autre, ses meilleurs clients. Déserté, bouclant à peine son budget, l'estaminet dut fermer, et Angèle Masson s'en alla vivre à Paris avec le manœuvre, qui lui donna bientôt un autre garçon, le petit Jean.

Quelle fut l'existence de ce nouveau ménage ? Un enfer, un enfer qui dura près de six années. Enfin, lasse d'être rouée de coups, réduite à la misère, presque à la famine, la mère fautive abandonna l'Italien en janvier 1932. Elle se réfugia à Savigny, chez son père, M. Jules Masson. Sans beaucoup chercher, Delbono la retrouva, et, dès lors, chaque soir, il l'attendait à la gare d'Austerlitz, la suppliant de reprendre la vie commune. Parfois même il l'accompagnait jusqu'à sa porte. Redoutant de renouveler son martyre passé, la femme s'entêta dans son refus.

— Je te tuerai, toi et notre enfant ! lui criait alors au visage son ancien amant, fou de rage et de désir.

Angèle Masson ne craignait en lui que la brute. Elle ignorait le criminel. Inattendu, le premier drame éclata, un soir de mai 1932, et si, cette nuit-là, son fils Jean et elle ne succombèrent pas aux morsures des balles, ce ne fut pas la faute du cimentier. Il avait tiré froidement, dans l'espoir de tuer. Huit mois de prison, une misère, sanctionnèrent cette première tentative de meurtre.

Lorsqu'elle le sentit dans les geôles de Corbeil, Angèle Masson pensa donc être à jamais débarrassée de son redoutable ami.

— Reviens avec moi, sinon je ferai un grand massacre !

Quand, en octobre dernier, Angèle Masson eut entendu, dans le hall de la gare d'Austerlitz, Delbono lui murmurer, à l'oreille, cette menace, elle crut bien avoir perdu la raison. L'Italien, bé-

néficiant d'une inexplicable remise de peine, avait passé seulement quatre mois en prison. Et, de nouveau, il était libre de la poursuivre, libre de la terrifier, libre de tenter encore de la tuer.

Libre ?... Non, il ne l'était pas. A sa sortie de la maison d'arrêt, on lui avait notifié son expulsion, on lui avait accordé huit jours francs pour passer la frontière. Mais Delbono ne s'était pas éloigné. Il déserta simplement la Seine-et-Marne et vint se fondre dans la cohue étrangère du grand Paris. Alors, naquit en lui, puis se précisa, puis s'affirma, la hantise d'un nouveau massacre.

Terrorisée, Angèle Masson lui accorda de brefs rendez-vous. Ils renouèrent leur ancienne liaison dans un petit hôtel de la place d'Italie : étreintes où ils se crachaient mutuellement leur haine sous de fausses tendresses. Rentrée chez ses parents, la femme taisait ses rendez-vous et confiait à peine les appréhensions que lui causaient les menaces répétées de l'Italien.

— Jamais je ne lui amènerai mon fils, disait-elle, car, ce jour-là, il nous tuera tous les deux !

Non, jurait le père, Jules Masson, il ne devra jamais le revoir. S'il vient ici, voici ce qui l'attend...

Et le vieillard, à bout de bras, montrait un vieux fusil rouillé, au canon duquel il avait fixé une baïonnette.

De décembre à janvier, Delbono sembla abandonner son atroce désir. Il s'était mis en

Depuis deux ans, Delbono était obsédé par l'idée de tuer sa maîtresse et son fils.



La sœur de Mme Masson arriva la première dans la cuisine tragique.

ménage avec une autre amie, Renée Bourin, charcutière du faubourg du Temple. C'était sur elle que le hors-la-loi épanchait son dépit de forcené ; sa hantise semblait avoir changé d'âme et de visage.

— Je te descendrai à la place de l'autre ! criait-il.

Un matin, on trouva Renée Bourdin à demi-étranglée dans sa chambre. Arrêté le 24 février 1932, pour ce nouveau forfait, Delbono fut envoyé au Dépôt. La nouvelle loi sur la liberté individuelle, imprudente, favorable aux fripouilles, lui permit de recouvrer presque aussitôt sa liberté. Mais sept semaines de cachot avaient avivé son délire homicide. Il résolut de passer aux actes...

Le 2 mai, au soir, Angèle Masson veillait seule dans l'étroite cuisine de la villa de son père. Un orage terrible tombait sur la région. Le vieux Jules Masson s'était enfoncé sous ses draps, après avoir passé sur son front un rameau de buis béni. On cogna aux carreaux, du côté du jardin.

— C'est moi Jean-Baptiste ! Ouvre-moi ! La femme, malgré sa peur, ouvrit à son amant. Il entra, il s'attabla, s'imposa.

— Je resterai ici cette nuit. Je l'attendrai et

LA HANTISE

Le petit Jean, fils du meurtrier, eut la tête fracassée par une balle.

Le fusil à baïonnette du grand-père et les objets abandonnés par le forcené furent saisis.

nous partirons demain matin avec notre enfant !... Sinon...
C'est impossible !

Delbono se redressa et creva d'un seul coup l'abcès de sa hantise. Il sortit un revolver de sa poche et abattit sa maîtresse ; il abattit également le vieux père, qui accourait avec son fusil à baïonnette. Puis il se précipita dans la chambre où reposait son fils, son petit Jean, et, à bout portant, il lui fracassa la tête d'une nouvelle balle. Il aurait tué encore si, dans un mouvement d'héroïsme, Roger Rouard, un gosse de onze ans, bien que blessé à la main, n'avait lutté avec lui pour lui arracher des mains l'arme homicide.

Et tandis que le sang éclaboussait toute la villa, tandis que l'aubergiste Lemoine répondait aux appels désespérés de la mère, l'Italien, débarrassé de sa hantise, s'enfuyait, pieds nus, dans l'aube humide.

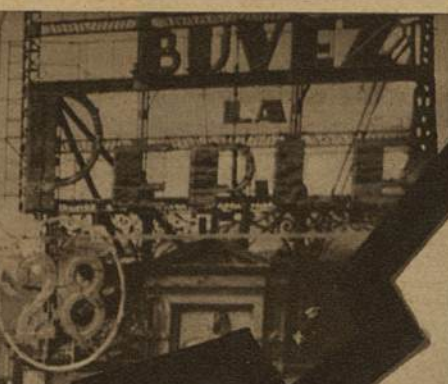
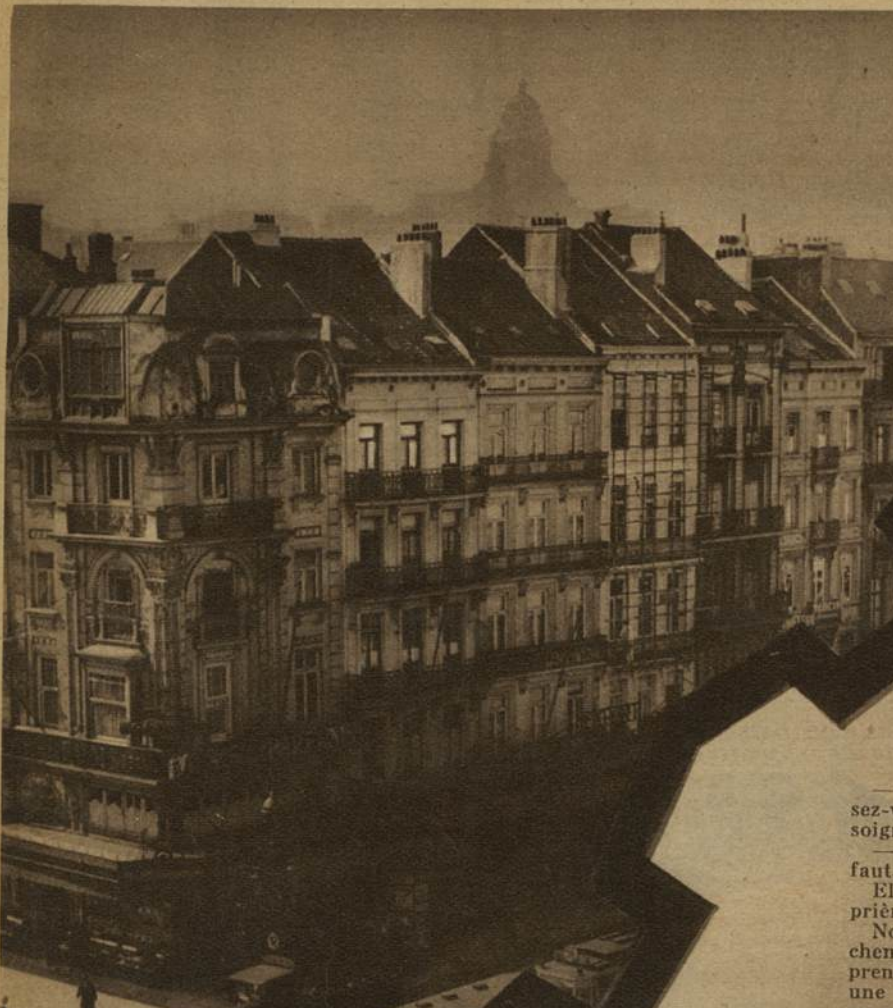
Les commissaires Gabrielli et Belin et le procureur de la République, Cottin, commencèrent aussitôt leur enquête. On barra les frontières et on transporta, en hâte, à la clinique de Juvisy, l'infortunée Angèle Masson, qui, une fois de plus, échappait à la mort.

Un lourd malaise pesait sur le convoi funèbre qui, sous une pluie battante, conduisit à la tombe les deux victimes du cimentier : un vieillard et un petit enfant. La double haie des policiers qui encadraient le cortège, avait encore l'étrange rumeur qui parcourait la foule : l'assassin, libre encore, venait d'écrire au commissaire Laumond, une lettre où il parlait de suicide et de vengeance. Certains assuraient l'avoir vu rôder autour du cimetière.

Il n'en fut rien. Delbono, traqué comme une bête fauve, ne put, sans doute, quitter son repaire du quartier de la Grange-aux-Belles. Mais, tenaillé par la rage d'avoir, une seconde fois, manqué sa maîtresse, sa hantise rouge le poursuivait toujours, et il eut l'audace d'écrire aux inspecteurs lancés à sa poursuite, cette bravade sinistre :

« Si je voulais, je pourrais encore la tuer ! »
Emmanuel CAR.

Pour la seconde fois, M^{lle} Angèle Masson, fut transportée à la clinique de Juvisy, le corps troué de balles...



VIII (1) LES MARCHÉS DE L'OUBLI

Il faut moins de temps pour démonter le mécanisme de la drogue que pour mettre à nu ses sources lointaines et ses chemins d'infiltration.

La filière, ici, doit se remonter par en bas. De l'intoxiqué au fournisseur, du marchand au demi-grossiste, du demi-grossiste au grossiste, on a vite fait de reconstituer les rouages des marchés de l'oubli.

Pourtant, les drogués et leurs maîtres : marchands, trafiquants et rabatteurs, forment une secte ténébreuse et fermée, un monde en marge de l'autre, où l'on ne pénètre pas en un jour.

On vit parfois longtemps à côté d'un toxicomane en ignorant son vice. Nul signe, dans sa vie, ne laisse transparaître la tare secrète et maudite. Et puis, soudain, un soir, on le sent pris d'un étrange malaise, d'une angoisse incompréhensible aux yeux d'un profane. Il est nerveux. Les jambes le tracasent. Il frissonne. Il bâille. Il est frileux. Il s'irrite pour un rien. Il titube. Une sueur froide imprègne ses tempes. Et c'est l'aveu de la terrible servitude :

— Je n'ai plus « rien » et mon fournisseur ne me donne pas signe de vie... J'ai téléphoné déjà trois fois à son bar... On ne l'a pas vu depuis deux jours... Qu'est-il devenu ? Peut-être est-il arrêté... Que vais-je devenir ?

Et sur un ton suppliant :

— J'ai une autre adresse. Mais je n'ose pas y aller seule. Voulez-vous venir avec moi ? C'est un service que je vous demande, un grand, un immense service...

Ainsi me parla, à mon retour de Turquie, cette jeune femme, que je n'avais pas revue depuis un an. Nous avions dîné ensemble ce soir-là. Et, je ne sais trop pourquoi, nous avions parlé de drogue. J'avais naturellement évoqué mes souvenirs de voyage, ces Usines de Rêve, autorisées ou clandestines, qui jalonnent les routes mondiales du poison, et leurs courtiers mystérieux. Elle écoutait, songeuse, et, quand, sans y prendre garde, je me mis à lui dire que j'avais vu préparer et expédier devant moi plusieurs kilos d'héroïne, je surpris tout à coup dans son regard, dans ses pupilles, jadis si baignées de lumière et maintenant si étrangement fixes, un tressaillement, un trouble qui me frappèrent.

C'est alors que je devins le témoin du mal qui

(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n° 230.

la rongea et le confidant du secret qu'elle avait toujours si bien gardé.

— Eh oui, dit-elle, moi aussi... Ma cure d'amaigrissement... invention... Il faut bien répondre quelque chose à ceux qui s'étonnent de vous retrouver, chaque matin, plus méconnaissable et plus pâle... Alors, pour mes amis, pour les miens, j'ai imaginé ce mensonge... Mais promettez-moi de ne répéter à personne ce que je viens de vous dire.

— Je vous le promets, mais pourquoi ne cessez-vous pas, pourquoi ne vous faites-vous pas soigner ? Il en est temps encore...

— Oui, oui, plus tard... Mais ce soir il m'en faut... Je souffre trop...

Elle brusqua la fin du repas. Et cédant à sa prière, je pris place à ses côtés dans un taxi. Nous traversâmes la Seine et nous primes le chemin de Montmartre. A tout moment, il me prenait l'envie d'ordonner au chauffeur de suivre une autre direction, d'interrompre cette course au poison. Mais à quoi cela eût-il servi ? sinon d'ajouter d'inutiles souffrances à celles dont j'étais le témoin.

Très rapidement, à mots hachés, elle me raconta son initiation à la vie maudite, son enrôlement dans le triste cortège des damnés : la curiosité, un soir, chez des amis « fumeurs » qui l'avaient invitée à venir écouter des disques, l'avait poussée à aspirer, à son tour, l'insinuense fumée. Un extraordinaire bien-être l'avait pénétrée comme une onde d'allégresse. Surprise, elle était revenue. Chez ses amis d'abord, chez d'autres « fumeurs » ensuite.

— Quand ça ne m'amusera plus, il sera toujours temps de cesser, pensait-elle.

Mais, chaque jour, elle trouvait un nouveau prétexte pour ajourner sa décision. Et, chaque soir, une force plus impérieuse, dont elle ne prit conscience que peu à peu, la ramenait comme un papillon pris de vertige autour de la lampe diabolique. Jusqu'au jour où, la drogue manquant, on lui offrit une prise d'héroïne. Elle hésita, puis se servit. L'irruption de béatitude fut cette fois si prompte, si violente, qu'elle resta quelques secondes étourdie, extasiée, comme secouée d'une bourdonnante musique intérieure. Eh quoi ! une simple pincée de poudre donnait-elle l'effet de plusieurs pipes ? Elle demanda l'adresse d'un marchand. Elle acheta, un soir, dans le lavabo d'un bar, ses premiers paquets. Elle était perdue.

Pour sa drogue, elle sacrifia tout, compromit son avenir, fit des dettes. Cela lui coûtait deux mille francs par mois. Elle rognait sur sa nourriture, sur ses frais d'entretien, empruntant, çà et là, l'argent nécessaire à sa dose quotidienne. Elle, que j'avais connue si gaie, si fière de son indépendance, connaissait maintenant la plus cruelle, la plus avilissante des tyrannies. Les plaisirs qui jadis attiraient cette jeune femme, si vive et si lucide, la laissaient indifférente. Tout un monde — tout son passé de jeunesse heureuse et espiègle — s'était aboli depuis le jour où elle avait franchi le cercle de damnation. Rien n'existait plus que le poison qui avait pris son être, corps et âme...

Elle fit stopper le taxi place Pigalle, dont les lumières rouges et blanches se reflétaient sur le pavé luisant de pluie. Le boulevard de Clichy s'allongeait au loin avec sa perspective de platanes lustrés d'eau. Une odeur de feuilles vertes, de printemps mouillé, imprégnait l'air d'un goût acide et vivifiant. Mais rien ne retenait la jeune femme dont l'éclairage brutal des cafés faisait paraître le visage plus blême, plus émacié. Elle prit la rue de l'Élysée-des-Beaux-Arts, monta l'impasse obscure où se déplaçaient, le long des murs, des ombres incohérentes qui, d'un seul coup, s'évanouissaient comme des fantômes, et, brusquement, pénétra dans un hôtel.

J'attendis quelques instants, seul, sur le trottoir. Elle ressortit presque aussitôt, plus nerveuse encore qu'au départ.

— Je joue de malchance, murmura-t-elle, les dents serrées, le type n'est pas là. Mais j'ai des chances de le rencontrer dans un bar de la rue Fontaine. Je vous en supplie, ne m'abandonnez pas.

Ce bar, je le connaissais de vue pour m'y être arrêté maintes fois au cours de flâneries nocturnes. Des filles, des chauffeurs,

des nègres s'y rencontrent à l'heure où Montmartre flamboie et attire dans son cercle ardent les noctambules des deux rives.

— Vous demandez Monsieur Louis, au comptoir, me souffla la jeune femme.

M. Louis, en complet beige, faisait une réussite dans l'arrière-salle. Je le fis prévenir par le garçon. Il m'observa fixement de ses petits yeux brillants. Un pli dur lui barra le front. Quand il s'approcha de moi, je vis que sa bouche avait un air de gouaille et de mépris.

— C'est monsieur qui me demande ?

Sa voix était obséquieuse et rauque.

— Avez-vous quelques minutes à m'accorder ?

— Ça dépend...

J'avais envie de fuir, mais les yeux de la jeune femme me poursuivaient, me cernaient de leur regard suppliant de malade.

Dans la rue, j'expliquai rapidement à M. Louis ce que nous attendions de lui. Il parut réfléchir, détourna deux ou trois fois la tête comme s'il avait besoin de s'assurer qu'aucune menace, qu'aucun traquenard ne le guettait, puis très vite :

— Combien de paquesons ?

— Cinq, répondit la jeune femme ; quel prix ?

— Trois cent cinquante le tout. Ce sont mes derniers. Un client devait venir les chercher. Vous en profitez. Donnez-moi l'argent et attendez dans un taxi, derrière Médrano. Mon commis viendra vous les porter. Ne craignez rien, je suis un homme de parole. Voici ma carte. Madame, par la suite, n'aura qu'à me téléphoner le matin. On livre à domicile.

L'attente dans le taxi me parut interminable. Tout m'effrayait, cette petite rue déserte, la pluie fine et douce qui noyait au loin le boulevard, les sifflements du vent qui s'élevait. Enfin, par la vitre, une tête parut ; un petit homme miteux, avec une bouche trop grande, tordue d'un affreux sourire, nous faisait signe. J'entr'ouvris la portière. Il tendit les infâmes petits paquets.

Déjà, près de moi, la jeune femme, à bout de nerfs et de forces, avait aspiré deux fortes prises. Elle renversa la tête en arrière, comme pour mieux savourer sa résurrection. Ses doigts, comme un étou, s'accrochèrent à mon bras.

— Merci, fit-elle. Cette drogue est affreusement chère et truquée. Mais tant pis, elle me soulage un peu...

Je la sentis délivrée, apaisée pour quelques heures.

Je n'eus pas le courage de lui reprocher le mauvais service que je venais de lui rendre.

Les marchés de l'oubli n'ont pas toujours été, comme ils le sont aujourd'hui, envahis d'indicateurs et de provocateurs. La délation et la provocation ont toujours été, cependant, les seules armes dont la police ait pu se servir pour traquer les marchands de drogues et leur clientèle.

Pendant la guerre, deux inspecteurs, secondés par la brigade de la voie publique (la brigade



mondaine n'avait pas encore été créée), étaient chargés de ce service. L'un d'eux prenait chaque jour ses repas dans un restaurant de la rue Pigalle, non loin de la rue Victor-Massé. C'était là, pour lui, un observatoire commode, car dans ce restaurant, dont le patron, ancien repris de justice, était un indicateur, certains habitués trouvaient, en venant dîner, un paquet de drogue dans leur serviette. Contre cette étrange tolérance, le tenancier devait, tous les deux ou trois mois, « donner » son grossiste. Le truc était fort simple. Le patron indiquait à l'inspecteur l'endroit du rendez-vous, et, au moment où il allait prendre livraison de la marchandise, le vendeur tombait dans le piège.

On le conduisait alors, non pas quai des Orfèvres, mais au poste de la rue de la Rochefoucauld, devant un brave commissaire qui avait des raisons personnelles pour ne pas être trop sévère à l'égard de ce genre de délinquants et qui, le cœur navré, rédigeait un procès-verbal de poursuite « pour concurrence déloyale à la pharmacie ».

La loi de 1916 modifia l'espect des choses, mais, en renforçant la répression et la prohibition, renforça du même coup dans Paris l'organisation de la ténébreuse industrie. Les ramifications restèrent les mêmes, mais se perfectionnèrent. Le secret des fournisseurs circula plus difficilement, mais les marchés de l'oubli, la vogue du poison aidant, se multiplièrent. Tandis que les Usines de Rêve augmentaient leur production, tandis que les courtiers en stupéfiants parcouraient le monde, les marchands et

leurs rabatteurs leur dictature sur les grossistes eut son quartier secret d'habitués.

Pendant longtemps, qui depuis se sont en compagnie d'un le de fait, centra la drogue existant dans grossistes.

Je n'avais point revu rencontre, un soir, m'un voile du redoutable en de patientes soirées, marchands de poison leurs assises, leurs rend leurs émissaires.



U

GRAN

PAR M

D

DE

Montparnasse ; le très tres avaient établi l'ancien Vandeville. Le tre Belleville et la place de louches hôtels les sept demi-grossistes. du matin s'engageait mandée le lendemain les heures matinales dangereuses. Les souve écoulaient la marchan quets à des clients très kilos se dispersaient au que valait alors de s'gramme.

Le gramme vaut aujourd cent francs, selon l'heu une cocaïne ou une hé quarante pour cent d bicarbonate de soude même gramme vaut pu trois fois moins.

C'est que, sur les m de l'offre et de la de leurs. La clientèle a g sont plus nombreux, l tains fournisseurs, cert venus des agents de dé lise au mieux de ses co

Je n'avais point revu rencontre, un soir, m'un voile du redoutable en de patientes soirées, marchands de poison leurs assises, leurs rend leurs émissaires.



abatteurs disciplinaient et installaient l'acture de l'acte des drogués. Chaque eut ses revendeurs. Chaque revendeur eut son quartier. Chaque sous-vendeur, sa liste d'habitue.

ant longue... deux frères, les frères S... s'occupent des « affaires », eurent, une sorte de monopole, entre leurs mains toute la drogue de Paris. Les autres, dans le gare, se contentent de l'autre.



Fernand-le-Boiteux, l'un des hommes qui connaît le mieux cette étrange armée, m'assistait dans ce nouveau voyage. Voilà encore un citoyen dont j'aurais bien du mal à définir les occupations. Mais ce personnage mystérieux, qu'on ne peut rencontrer la nuit qu'en certains coins stratégiques des quartiers de plaisirs, lit dans la jungle nocturne comme dans un livre ouvert. Il sait désigner dans certains bars et dans certains établissements de nuit les grands et petits chevaliers de la drogue. Il les connaît tous par leur sobriquet et peut, sur ses doigts, compter leurs condamnations.

— Sur trente-cinq marchands que je connais, me confiait-il, huit n'ont jamais été pris, six sont actuellement en prison, vingt et un y ont passé. Libérés, ils récidivent. Ceux qui sont tricarés restent à Paris en devenant indicateurs. Mais je vous parle naturellement des petits marchands, du menu fretin, de ceux qui ne craignent pas de se « mouiller » en vendant directement aux consommateurs. Pour les autres, les gros, le business s'entoure de plus de précautions.

« Ramifiées à l'infini, toutes les bandes ont en général un chef, un patron qui traite directement avec le courtier de l'usine. La rencontre a lieu soit à Paris, soit à Marseille (pour l'opium et l'héroïne venant du Proche-Orient), soit à Strasbourg ou à Bruxelles (pour la coca venant d'Allemagne et de Suisse). Mais ce n'est jamais le même individu qui va chercher la marchandise, qui l'accompagne pendant le voyage, qui la « remonte » à Paris en vue de la distribution sur le marché.

« Ce flux et ce reflux règlent ainsi le cours des prix, le rythme de l'approvisionnement. Les gros achats commencent à six kilos par sac. Qu'un arrivage ne parvienne pas à destination, qu'à force de filatures, de recouplements, de dénonciations, la police s'empare d'un de ces ravitaillements » et il y a soudain dans Paris, de la place Clichy aux Ternes, disette de drogue. C'est alors une course éfrénée des trafiquants en Allemagne, en Belgique, en Espagne même (il en arrive aussi beaucoup par Biarritz) pour reconstituer le stock saisi. Et, pendant ce temps, les intoxiqués aux abois se livrent aux marchands de hasard, cherchent à se procurer à prix d'or des ordonnances de complaisance ou calment leurs affres avec les pires succédanés : élixir parégorique ou véronal...

« Ces disettes de drogue sont rares. On les évoque, dans le monde des initiés, comme des manières de cataclysme. La plus vive alerte remonte à un an. La police en avait saisi pour une valeur d'un million. La crise dura quatre jours. Il fallut attendre pendant deux semaines l'arrivée d'un bateau pour reconstituer toute la provision capturée ».

Fernand-le-Boiteux m'entraîna dans ce bar de la rue Fontaine où, quelques semaines avant, j'étais allé chercher M. Louis.

Bien calé sur une banquettes, il continua à égrener pour moi ses souvenirs :

— Je rigole quand je lis parfois dans les journaux ou dans les livres les histoires de manches à balai creux, de stylos truqués, de boîtes de roses garnies de sachets. Fini ces vieux trucs !

La drogue arrive à Paris par quatre gros centres : Strasbourg (ci-contre), Bruxelles (en haut, à gauche), Biarritz (en bas, à gauche) et Marseille (en bas, à droite).

mille combinaisons louches s'ébauchaient, le souvenir de la jeune possédée, ses affres cruelles, son vice sans remède, trouvaient tout à coup en moi une résonance singulière.

Que faisait-elle, alors que les marchands retranchés dans leur repaire discutaient du business, tiraient de nouveaux plans et notifiaient leurs ordres ? Elle, qui, pour un gramme de l'apaisant poison, eût fait à genoux le tour de Paris, à quel nouveau fournisseur était-elle asservie, livrant au hasard d'une délation son nom, son adresse, son honneur...

— Tenez, fit Fernand-le-Boiteux me poussant le coude, voici justement le Gros-Victor. Sa vocation se décida par ricochet, si j'ose dire. Il était allé en Suisse pour une affaire de briquets en nacre provenant des stocks américains. Un ami lui avait fourni les capitaux. Avec le reliquat, il acheta une camionnette pour opérer le chargement. Mais lorsqu'il parvint à la frontière, sa nervosité le trahit. Les douaniers donnèrent l'ordre de ranger la voiture en bordure de la route. Le Gros-Victor préféra s'enfuir à toutes jambes, abandonnant la marchandise. C'est alors qu'il songea à rattraper sa perte en achetant cette fois, en Suisse, dix kilos de cocaïne venue d'Allemagne — pour quarante mille francs — et en les passant en France. Mais l'obsession de sa mésaventure avec la camionnette le poursuivait. Croquant qu'on le surveillait, il fit demi-tour au moment de traverser à pied la frontière, une valise à la main. Il s'y reprit encore plusieurs fois. Il passa enfin, quarante-huit heures après sa première tentative. Il est devenu depuis l'un des grossistes les plus affairés de Paris, ayant au moins 150 kilos en stock, et écoulant chaque mois de 20 à 30 kilos... Mais son succès ne lui a pas fait perdre sa prudence. C'est l'homme le plus discret, le plus circonspect, le plus méfiant qui soit. Même ses intimes ignorent son centre d'approvisionnement. Le Bassin de la Sarre, Bruxelles, Marseille ? On ne sait. Mais, chose étrange, il s'absente toujours au moment précis où quelque coup de filet ramène dans ses mailles quelques pourvoyeurs. Puis, quand tout est calme à nouveau, il réapparaît. Si vous le voyez ce soir dans ce bar, c'est qu'aucune grave alerte n'est, pour le moment, à craindre. Cet homme est le baromètre du marché de la drogue. C'est quand il « descend », dans sa grosse Bugatti, à Marseille ou ailleurs, que le temps tourne au mauvais. Il y a comme ça, dans ce domaine, beaucoup de phénomènes inexplicables...

Nous bavardâmes jusqu'à l'aube. Nous nous quittâmes dans la rue parmi les poubelles qu'on tirait bruyamment sur les trottoirs. Un jour sale et ennuyé se levait en s'étirant sur le Montmartre des dernières filles aux aguets, des lumières pâlies, des façades grises et maussades.

Du poste de la rue de la Rochefoucauld, deux inspecteurs sortirent, entraînant un individu en casquette et en sweater dont le visage me frappa.

— Tiens, fit Fernand-le-Boiteux, Jo, le commis à Louis, a été fait cette nuit. Vous le connaissez ?

— Non, répondis-je en baissant la tête.

(A suivre.) Marcel MONTARRON.

Jeudi prochain :

L'ENFER DES DAMNÉS

USINES



GRAND REPORTAGE
PAR MARCEL MONTARRON

LE RÊVE

le troisième, Montmartre. D'au-
établissement leur quartier général place
aux Balmilles, à Passy et devant
deville leurs commis, répartis en-
et la place d'Italie, déposaient dans
etels les commandes des clients. Les
assistés, prévenus avant deux heures
engageait à livrer la quantité de-
demain avant onze heures — car
atinales sont de toutes les moins
Les sous-vendeurs, les détaillants
marchandise par deux ou trois pa-
clients des sûrs. Une centaine de
rsaient ainsi chaque mois. La dro-
lors de sept à quinze francs le

vaut aujourd'hui de trente-cinq à
elon l'heure et la tête du client :
ou une héroïne frelatée contenant
cent d'amidon, de lactose, de
e soude et même de véronal. Le
e vaut pur, en pharmacie, de six à
ins.

sur les marchés de l'oubli, le jeu
de la demande joue comme ail-
l'otèle a grandi, les intermédiaires
abreux, les risques aussi. Et cer-
eurs, certains intoxiqués sont de-
ats de délation que la police uti-
de ses coups de sonde...

■ ■ ■

nt revu la jeune femme dont la
soir, m'avait permis de soulever
toutable et fructueux trafic. Mais,
soirées, j'avais suivi la trace des
poison dans ces lieux où ils ont
urs rendez-vous, leur téléphone et
s.



« Certes, il y a encore des « planques ». Cha-
que marchand a la sienne. Mais les lavabos ont
fait leur temps. J'ai connu deux revendeurs qui
avaient déposé leur camelote sur la chasse d'eau
d'un W.C. On les arrêta un soir. Ils n'avaient
pas un gramme dans leur poche. On dut les re-
lâcher. Ils revinrent fort contents chercher leur
drogue. Tout avait disparu pendant leur séjour
à la Police Judiciaire. La planque avait été sou-
levée !

« Les planques, aujourd'hui, se trouvent tout
bonnement dans une chambre louée par le gros-
siste ou son premier commis, mais où personne
n'habite. Je connais même des grossistes qui re-
mettent des malles pleines de « ravitaillement »
à des gens à eux, qui les gardent moyennant ré-
tribution, sous la réserve que, seules, une ou
deux personnes, désignées d'avance, viendront
ouvrir les malles à une heure fixée.

« Il y en a même qui ont leur planque dans
les cimetières ! Tel est ce grossiste arrêté à Ba-
gnolet, il y a deux ans, qui avait caché sa mar-
chandise derrière une tombe et dont on ne put
jamais, et pour cause, découvrir la cachette...
Qu'est-ce que vous dites de la combine ? »

Je ne disais rien, regardant autour de moi
l'animation du bar. A cette heure ardente où la
foule de Montmartre entourait le comptoir, où

**Le commis-
saire Priolet
(au centre) et
les deux as de
la brigade des
stupéfiants.
L'inspecteur
Métra et le bri-
gadier Martin**



PETITES CAUSES

La faute de Mireille Lafarge



Assistée de M^e Delattre, Mireille Lafarge comparut devant la 10^e Chambre.

PARCE qu'elle l'avait vue de trop près, mais superficiellement, Mireille Lafarge s'était habituée à ne pas prendre la justice au sérieux.

Quand elle circulait dans les couloirs du Palais, à Paris, avec une serviette gonflée qu'elle portait comme un fardeau, toujours escortée de rois ou quatre jeunes avocats, on la regardait avec une curiosité sympathique, car elle avait l'air d'être une personne qui n'avait rien de commun avec la justice.

Un jour, elle disparut du temple parisien et personne ne savait ce qu'était devenue Mireille, lorsqu'une brève dépêche de Nice apprit qu'elle avait été arrêtée dans cette ville pour port illégal du costume d'avocat et pour escroquerie.

Au Palais de justice de Nice, M^e Gisèle Chantal avait fait une entrée sensationnelle; fêtée et choyée par les avocats comme la plus charmante de leurs « consœurs » parisiennes, elle n'avait pas tardé à recevoir aussi des magistrats un accueil plein de sympathie. On n'avait pas été très curieux, on n'avait pas cherché très loin; son charme avait suffi.

Mais une note d'hôtel payée depuis longtemps, la facture d'un fourreur réglée par une traite... protestée amenèrent la police à s'occuper de M^e Gisèle Chantal, en même temps que la plainte d'une avocate authentique, portant le même nom, et qui s'était émue d'une confusion préjudiciable.

Perquisition dans la chambre de M^e Gisèle Chantal, dont la robe usurpée cachait la frivole Mireille Lafarge; dans la chambre fut trouvée la serviette, le maroquin toujours gonflé et dans le maroquin un dossier, mais pas un dossier d'avocat, un dossier de dé-

tenu, qui n'appartenait qu'à l'Etat.

Mireille Lafarge l'avait chipé à la 13^e Chambre du tribunal correctionnel de la Seine, ou plus exactement, elle l'avait reçu en communication des mains d'un modeste auxiliaire de la Justice, le très brave « Monsieur Labrousse », l'appariteur qui, croyant avoir affaire à une vraie journaliste, lui avait imprudemment laissé les pièces. Mireille l'avait conservé, emporté à Nice dans ses pérégrinations aventureuses.

Pour ce délit supplémentaire, la jeune femme avait été condamnée à 4 mois de prison; elle fit appel, confiante en la clémence de la Cour; elle comparait la semaine dernière devant la 10^e Chambre, que présidé M. Richard.

Tout de suite, l'atmosphère apparut chargée.

— Mireille Lafarge, pourquoi avez-vous fait appel ?

Mireille est interloquée. Elle se tourne vers son défenseur, M^e Gabriel Delattre, sollicite son aide pour répondre quelque chose, n'importe quoi. Le président Richard renouvelle sa question. Mireille baisse la tête.

— Vous avez été bien imprudente de vous adresser à nous. Ici nous jugeons en droit, nous faisons du droit et puisque vous nous obligez à examiner votre cas, vous nous amènerez peut-être à en tirer toutes les conclusions. Et elles risquent d'être graves. Mireille Lafarge, vous avez volé un dossier; un dossier, c'est un document public. Or, le code punit la soustraction des documents publics de la peine de...
Ici un temps: Mireille lève la tête, ouvre tout grands ses yeux, élargis encore par l'angoisse:

« De la réclusion »!

A ce moment, la frétille d'enfant est sur le point de s'évanouir. Fini de rire! Le temps est loin des rigolades au Palais; en face d'elle, nombreux sont les avocats qui sont venus voir la petite fille folle, dont l'allure extravagante et les blagues étaient, pour les caravanes de touristes, un spectacle ahurissant.

Au fond, chacun, pendant que les phrases du président Richard se détachent dans le silence, se sent un peu ému, et M^e Gabriel Delattre, qui n'a cessé d'apporter à Mireille Lafarge le secours de son talent généreux, désintéressé, ardent, éprouve plus qu'un autre la difficulté de l'effort qu'il lui faut tenter.

Le président continue:

— Vous avez emporté ce dossier... vous avez ainsi soustrait un coupable aux sanctions de la justice. L'homme, qu'on ne pouvait juger, a été relâché... on ne l'a jamais retrouvé. C'est un trouble social considérable que vous avez causé. Pis que cela! Le malheureux Labrousse, dont vous avez capté la confiance, est mort... Et l'on peut se demander si ce bon serviteur n'est pas mort de cela...

Décidément, ça va mal pour elle. Le défenseur, stimulé par ce « climat » hostile, prononce une plaidoirie remarquable, dont on peut dire qu'elle est d'une qualité d'émotion rare. La Cour, dont les tendances initiales semblaient conduire à une aggravation de peine, confirme les quatre mois.

Mais Mireille Lafarge, qui a tenté, jadis, de se suicider, ne veut plus aller en prison. La petite fille frivole qui n'a pas peur de la mort, pour échapper à la Roquette, renouvellera-t-elle son geste si un acte de clémence n'intervient pas ?

Jean MORIÈRES.

L'accusateur condamné

Berne (de notre correspondant particulier).

A Cour d'Assises du canton de Berne vient de juger un bien curieux procès, si curieux que les accusés ont obtenu des dommages-intérêts que leurs accusateurs auront à leur verser.

L'instruction de cette affaire a duré quatre ans, ce qui n'a guère d'équivalent dans les annales de la Confédération suisse. Nous en avons parlé en son temps. L'ex-avocat Charles Guinand, qui, au temps de sa gloire, était surnommé la terreur des procureurs généraux, était le principal accusé. Il

avait pour co-accusés MM. Albert-François Müller et Oscar Klemm, directeur d'une maison d'éditions.

On leur reprochait de s'être approprié les fonds de la société d'éditions et d'avoir falsifié dans ce but des documents de la société. Le débat portait sur un détournement de un million de francs français.

Le débat devint tout différent de ce qu'il aurait dû être lorsque Guinand prouva que s'il avait en effet disposé de sommes relativement importantes, il les avait non point dilapidées, mais employées à verser des « pots-de-vin » et ce dans l'intérêt même de la société qu'il administrait. Ses



Le chef du jury, M. Jobin

carnets secrets furent, à ce sujet, très révélateurs. Et l'on s'en voudrait de ne pas citer ces mots de Guinand lui-même qui, répondant à une question du président de la Cour lui demandant qui, à Neuchâtel, avait touché, s'écriait aussitôt: « Il me serait plus facile de vous dire qui n'a pas touché ! »

Les débats durèrent vingt-trois jours. Et le jugement fut une surprise. Les accusés étaient acquittés. Et les accusateurs condamnés à leur payer leurs frais d'avocats et les frais de procédure: quelque 30.000 francs suisses, environ 150.000 francs français.

Jean VILDRAC.

A 50 ans, son père et son grand-père marchaient avec des béquilles

Lui, à 79 ans, ne souffre plus de rhumatismes grâce à Kruschen !

Si quelqu'un devait souffrir de rhumatismes, c'était bien cet homme chargé d'un lourd passé arthritique. Mais il a réussi à « corriger » son tempérament. Lisez ce qu'il écrit:

« Mon grand-père, à cinquante ans, marchait avec des béquilles; mon père, à cet âge également, et mes deux frères aînés ne pouvaient plus travailler.

« J'ai soixante-dix-neuf ans, et grâce aux merveilleux Sels Kruschen, je n'ai plus de douleurs et je travaille encore aujourd'hui comme machiniste. J'ai tenu à vous écrire ceci pour prouver l'action des Sels Kruschen sur les rhumatismes. »

M. L... à Lille.

Les maladies arthritiques viennent généralement de ce que certains organes, insuffisants ou paresseux, laissent s'accumuler dans notre corps et dans notre sang les poisons résultant de la nutrition. La merveilleuse action des Sels Kruschen sur les rhumatismes, la goutte, les maux de reins, la sciaticque, résulte tout simplement de ce que ces sels obligent les reins, le foie, l'intestin à expulser ces dangereux poisons. Les Sels Kruschen vous font un organisme propre, un sang exempt d'impuretés. Ils vous délivrent de vos douleurs et vous assurent une santé joyeuse et forte pour 3 sous par jour. Sels Kruschen, toutes pharmacies: 9 fr. 75 le flacon; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

vous qui aimez les bons romans policiers lisez ceux de la collection nouvelle

CRIME ET POLICE

0fr.75 LE ROMAN COMPLET en 1 volume sous couverture photographique

Les 2 premiers volumes sont en vente:

- LA POLICE EN ALERTE par Gustave Gailhard
- M^e WORBE MOURRA CE SOIR par René Poupon

"Crime et Police" paraîtra tous les Samedis

Ferenczi Edit. Excl. Hachette

CONCOURS 1934

Secrétaire près des Commissariats de **POLICE à PARIS**

Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire: Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7^e

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane

Fr. 20-30-40-50-60-70-80-90-100
100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements
Demandez de suite notre catalogue français gratuit.

MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) 509

IL Y A MAIGRIR ET MAIGRIR...

Demandez aux Laboratoires T. LAMA, 34, rue St-Lazare, Paris (9^e), la notice gratuite du traitement double LAMA qui vous donnera le moyen de MAIGRIR RAPIDEMENT EN VOUS PORTANT MIEUX (joindre timbre).

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à :

Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 DT), Londres W. 1



D'où vient donc ce malaise qui règne en ce moment dans votre âme ?

Les causes sont profondes et multiples, mais il ne doit pas demeurer en vous et si vous hésitez encore à accepter la

lumière, lisez :

LES LOIS DE LA CHANCE

C'est une œuvre unique et sincère. J'y ai mis beaucoup de moi-même, puisque c'est à la fois une autobiographie, le résultat de mes recherches, l'exposé de mes convictions, enfin l'aboutissement de tous mes travaux.

Ce livre sera une révélation pour vous; son contenu vous apprendra à acquérir la chance. Il est vendu, dans un but de propagande, seulement 12 francs franco et recommandé pour la France et Colonies, et 15 francs pour l'Etranger.

GRATUITEMENT, sous condition de joindre, collé sur la demande, le bon ci-contre, vous recevrez, par envoi discret, la jolie documentation sur ce livre. Joindre 1 fr. 50 en timbres pour frais de correspondance. Etranger 3 francs en mandat. Ecrivez sans tarder au

Prof. **VABRE HYSTA**, Serv. D. 14, rue Centrale, Lyon.

BON GRATUIT SERVICE D (LIVRE)

LE CONSEIL D'UN AMI

Monsieur Vial est enchanté d'avoir eu le bonheur de rencontrer un ami qui lui a vanté les qualités de la recette suivante, facile à préparer chez soi par n'importe qui, et grâce à laquelle ses cheveux blancs sont revenus à leur teinte naturelle:

« Dans un flacon de 250 gr., versez 30 gr. d'eau de Cologne (3 cuillères à soupe), 7 gr. de glycérine (1 cuillère à café), le contenu d'une boîte de Lexol et remplissez avec de l'eau ».

Les produits servant à la confection de cette lotion, qui fonce les cheveux gris ou décolorés, et les rend souples et brillants, peuvent être achetés dans toutes les pharmacies, rayons de parfumerie et salons de coiffure, à un prix minime. Appliquez le mélange sur les cheveux deux fois par semaine jusqu'à ce que la nuance désirée soit obtenue. Il ne colore pas le cuir chevelu, il n'est ni gras ni poisseux et reste indéfiniment. Ce moyen rajeunira de beaucoup toute personne ayant des cheveux gris.

MAIGRIR

vous enverra GRATIS sa RECETTE facile à suivre en secret. Un vrai Miraculeux!

CECI INTERESSE TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent. L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 56.104 : Classes primaires complètes ; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., professeurats.

Broch. 56.106 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 56.112 : Carrières administratives.

Broch. 56.120 : Toutes les grandes Écoles.

Broch. 56.124 : Emplois réservés.

Broch. 56.132 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, constructeur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 56.136 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 56.142 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, steno-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 56.152 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, esperanto. — Tourisme.

Broch. 56.159 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 56.163 : Marine marchande.

Broch. 56.171 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professeurats.

Broch. 56.176 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figures de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aqua-relle, métiers d'art, professeurats).

Broch. 56.178 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chémiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chémisier, professeurats).

Broch. 56.184 : Journalisme, secrétariats. — Éloquence usuelle.

Broch. 56.190 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 56.199 : Carrières coloniales. Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

ÉCOULEMENTS BLENNORRAGIE-CYSTITE-PROSTATITE guéris radicalement et rapidement par

PAGÉOL

le plus puissant antiseptique urinaire; évite toutes complications, supprime la douleur. (Communication à l'Académie de Médecine) CHATELAIN, 2, R. de Valenciennes, Paris, et tous pharm.
La boîte 16 fr., 1^e 16 50. La triple boîte, 1^e 38 20

LE CANARI ASSASSINÉ

Saint-Maximin (de notre envoyé spécial).

Pour aller de la gare à Saint-Maximin (Var), les voyageurs ont le choix entre huit cents mètres de route et un break, raccommo- dé avec des ficelles, que traîne un cheval fatigué.

Le break ramène les sacs postaux, les malles noires des représentants de commerce et les clients de « l'Hôtel de France ».

Pendant que la voiture cahotait, le conducteur, un homme jovial, rond de ventre, assis sur le coin de son siège, nous racontait, ce matin-là, qu'il y avait trente ans qu'il charroyait les bagages.

Devant nous, du village, on n'apercevait que la basilique assise sur la plaine, ainsi qu'une géante des romans de Gulliver.

Il faisait chaud, le soleil brûlait le ciel.

Alors le voyageur en bonneterie dit :

— Paraît qu'on tue les filles qui ne marchent pas droit dans votre pays ?

Le bonhomme grogna quelque chose qu'on n'entendit point. C'était pas son affaire.

On atteignait le bout du village : une rue étroite, fraîche, où des gamins fuyaient ainsi qu'une bande de moineaux surpris à piller.

Trois dominicains, en robe blanche, traversèrent la ruelle à grandes enjambées.

Puis ce fut la place de la basilique plantée d'ormeaux, une deuxième rue avec ses trous d'ombre et de lumière, parfumée à l'huile d'olive, où l'on vend de l'épicerie, du drap, des casseroles, de la quincaillerie.

Une autre place, immense celle-là, avec des allées de platanes ; des boutiques foraines, des terrasses de cafés aux devantures vertes, un kiosque servant de ralliement aux autocars marseillais qui sillonnent le Haut-Var.

La patache s'arrêta. Le cuisinier de l'Hôtel de France parut sur le seuil, afin de savoir s'il devait ajouter des côtelettes à son menu, et une servante triste, à la bouche de travers, se mit à balayer le pas de la porte.

On tue les filles !

Le sang de Rosette Feira a taché quelques gras pavés de la rue Raspail. Il était vermeil en coulant. En séchant, il est devenu noir.

Ca s'est passé pas loin du cimetière. La fille se sauvait en criant : « Papa ! ne me fais pas ça ».

Et lui, le père, a tiré deux balles. La fille est tombée, la poitrine ensanglantée. Alors il s'est approché et, comme au supplice, lui a donné le coup de grâce.

Elle était gaie, inconstante, elle était un peu folle. Elle se promenait aux bras des garçons, tournant vers eux de beaux yeux noirs alanguis. Elle avait dix-sept ans... C'était un pauvre canari que la lumière éblouissait.

J'ai monté les dix marches de pierre qui mènent au logis des Feira, où pendent encore ses robes, où ses trois sacs à main sont oubliés sur un lit.

Ils étaient six enfants : quatre filles dont elle était l'aînée, la plus jeune, Yvonne, a cinq ans ; deux garçons, Raphaël, qui a dix-neuf ans, et Julien quatorze ans.

Julien est pensionnaire à Hyères, chez des religieux.

Depuis le drame, Lucie, qui a onze ans, est chez sa tante à Tourves, et les deux autres fillettes ont été recueillies par les bonnes sœurs.

J'ai trouvé Raphaël et l'oncle Etienne.

L'oncle Etienne, le père du meurtrier, est sourd. Il y a vingt ans qu'il habite avec la famille.

La mère, il y a deux ans, eut un hoquet en savonnant du linge au lavoir, et s'affaissa, morte. Son portrait, agrandi, pend au mur

dans un cadre à baguettes dorées. C'était une Piémontaise aux traits durs.

Et l'oncle, la désignant, murmure :

— Si elle avait été là !

Raphaël est assis sur le bord de la table, la visière de sa casquette dérobant la moitié de son visage de bon gros garçon joufflu.

Au milieu de la pièce, il y a un poêle.

Au fond, deux cabinets sans fenêtre, Rosette couchait dans l'un avec Lucie, le père dans l'autre.

A l'étage au-dessus, une pièce, meublée de deux lits et d'une commode, servait de chambre à coucher au reste de la famille.

Le jour s'y glisse froid, triste. Tout est propre pourtant, mais avec cet air d'angoisse et d'abandon qu'ont les maisons où le malheur a fait le vide.

Il y a quarante-huit heures que l'oncle et le neveu ne sont pas sortis. Ils sont restés là, à ruminer leur stupeur. Ont-ils du chagrin ? On ne sait pas. Ils ont la résignation des simples qui croient à la loi, à la justice, au mal, comme d'autres croient à Dieu. Ils ont peur du soleil dans lequel on marche la tête haute, des voix qui chuchotent derrière eux. Ils ont honte pour le père, qu'on a emmené à Draguignan, menottes aux poignets, entre deux gendarmes.

A l'enterrement de Rosette il y avait presque tout Saint-Maximin. Et c'est derrière le cercueil fragile que le bruit abominable a commencé à se lever, tel un mauvais vent courant au ras des vignes.

L'oncle Etienne me montre un carnet de quatre sous, à couverture bleue.

D'une écriture enfantine Rosette y a numéroté ses amoureux.

Le premier en liste s'appelle Marcel Pagnol. Il habite Aix-en-Provence et venait la voir à St-Maximin. J'en ai compté dix-huit. Et il y

avait les autres, ceux d'un soir de cinéma ou d'un dimanche de bal.

Elle rentrait à deux heures du matin et les commères criaient à l'oncle :

— Surveille ta nièce, elle court le diable !

Il y a aussi les carnets du boulanger, de l'épicier, du boucher.

Toutes les semaines, le père remettait de l'argent à sa fille afin qu'elle les réglât.

Elle les rapportait acquittés, avec des signatures ou des tampons.

Plusieurs mois après, les fournisseurs réclamèrent le montant de leurs notes.

Rosette n'avait pas payé. Elle achetait des robes, des chapeaux, offrait des promenades à ses amies et des collations aux garçons.

Elle volait son père, faisait des dettes, mentait ingénument, comme elle respirait. Elle était comme ça, sans malice et sans vertu.

L'oncle s'exclame :

— C'est après la mort de sa mère que ça commença. Son père avait voulu qu'elle revienne à la maison. Avant, elle était placée comme bonne à l'épicerie Gonel.

Dans la chambre des frères, Rosette fractura le tiroir de la commode où son père cachait des pièces d'or et d'argent, dans un sac de velours.

Raphaël me montre la serrure qui a sauté, le sac vide :

ton oncle à Nas. Je ne te veux plus ici. »

« Le jour du drame, il but son café avec nous, comme à l'habitude. »

« Puis il alla chercher Rosette au bar. Il l'amena chez notre voisine, Mme Perroto, la laitière. « Dis, devant Mme Perroto, ce qu'on te fait faire chez Meillan », lui commanda-t-il. »

« Il paraît qu'il ajouta : « J'ai quelque chose dans ma poche pour toi ». Il venait d'acheter un revolver 49 francs aux Galeries Provençales. La veille, le maire, qui est quincaillier, avait refusé de lui en vendre un. »

« Rosette s'est sauvée en criant. Il a tiré dessus. Elle a fait « ouf » et puis elle est morte. »

L'oncle répète :

— Pour dire qu'elle était menteuse, elle l'était. Moi, j'ai rien vu avec son père... Si c'est vrai ce qui se raconte, on lui coupera le cou. Il l'aura mérité. »

Les voisins, tous ceux qui ont connu la famille, sont d'accord. Jean-Baptiste Feira travaillait dur. Il fut bûcheron, maçon, journalier. La pelle, la pioche, la hache, la truelle, tout lui était bon. « Il aurait fait sortir des pièces de cent sous de la terre ! »

Quant à Rosette, c'était le canari sans cervelle qui chantait, se cognant du bec et de l'aile à tous les barreaux de la cage !

Ceux chez qui elle a fait des dettes la jugent sévèrement et excusent le père.

— Il n'y avait pas moyen de la dresser !

Et la marchande de journaux de la place Molière crie :

— Le père était un brave homme, un homme digne ! Je les connais. Ils ont été nos locataires ! La petite était une galvaudeuse, une sacrée menteuse ! Je le dirai au tribunal. »

C'est presque l'absolution de tout un village que recevrait Feira, au nom de la bonne morale, s'il n'y avait les témoignages de Mme Meillan, la patronne du bar où servait Rosette, de la tante de Tourves et de la petite Lucie.

Le bar Meillan est situé sur le champ de foire. Les garçons du pays s'y donnent volontiers rendez-vous pour jouer aux boules.

— Prenez ma fille si vous voulez, avait dit le père, mais je vous avertis qu'elle est putain, menteuse et voleuse !

Plusieurs soirs, il vint, avec des allures inquiètes, la chercher, sous divers prétextes, afin qu'elle couchât chez lui.

Et Rosette avoua à sa patronne :

— Il me dégoûte. Quand je suis au lit, il me fait de mauvaises manières.

Il y a deux ans, la tante de Tourves reçut de la jeune fille, elle avait alors quinze ans, les mêmes confidences.

Les magistrats, les gendarmes, depuis, ont interrogé la petite Lucie qui partageait le lit de sa sœur. Son témoignage est accablant... Deux ou trois fois par semaine...

— Il se couchait entre nous deux, a affirmé l'enfant.

Mensonges ? Hystérie héréditaire de deux enfants ? Suggestion ?

Ou, alors, n'est-ce pas tout le drame qui se trouve brutalement plongé dans la trouble lumière freudienne, avec des coins d'ombre d'enfer, des cris étouffés, une jalousie meurtrière et tout un cortège de perversités de cabanon ?

« Le jour de la foire, Feira alla avec un oncle de Rosette boire un verre chez Meillan. Rosette les servit. Lui, était calme. Il lui dit seulement : « Mardi tu iras chez

Le bar Meillan, où servait Rosette Feira, est situé sur le champ de Foire.

— Elle nous a pris plus de 10.000 francs ! Elle payait avec des louis d'or, dans le pays, comme si c'eût été des pièces de vingt sous ! Elle ne connaissait pas la valeur de l'argent. »

L'oncle approuve :

— C'était une tête folle ! A part ça, elle était brave. Toute la journée dans la maison, elle riait, elle chantait ! Seulement, dès que le père apparaissait, elle se taisait. Pourquoi ?

Parce que, répondent la tante de Tourves et la petite sœur Lucie, parce que Feira, la nuit, venait réveiller sa fille avec des caresses.

Raphaël et l'oncle secouent la tête.

— On n'a jamais rien remarqué ! Toujours les discussions éclataient à propos de l'argent. Le père criait : « Tu vas nous ruiner. » On venait même de Marseille faire payer des factures.

« Fin avril, Rosette s'était engagée comme serveuse au bar Meillan. Ça ne plaisait pas à son père. La semaine dernière, il l'emmena à Marseille pour la placer dans un couvent. Elle pleura tellement qu'il revint avec elle. Mais dès qu'elle fut ici, elle retourna au bar. »

« Le jour de la foire, Feira alla avec un oncle de Rosette boire un verre chez Meillan. Rosette les servit. Lui, était calme. Il lui dit seulement : « Mardi tu iras chez

Le témoignage de la petite Lucie accable le père.

Pierre ROCHER.

Rosette Feira, insouciante, sans cervelle et sans vertu, était l'aînée de six enfants. (La voici photographiée il y a cinq ans, avec son jeune frère Julien.)



La veille, le quincaillier de Saint-Maximin, refusa de vendre à Feira un revolver.



Le bar Meillan, où servait Rosette Feira, est situé sur le champ de Foire.



Devant la boutique des Dominicains, les enfants se rassemblent près de l'endroit où l'inconstante Rosette, tomba la poitrine ensanglantée.

LA TIGRESSE

Arizona (de notre correspondant particulier).

Le numéro 8811 de la prison d'Arizona a été condamné, le 23 février 1932, à la peine de mort !...

Dans la cellule réservée à ceux qui sont destinés au châtement suprême, j'ai vu le numéro 8811. C'est une jeune femme blonde, d'une beauté frêle. Assise sur le bord de son lit, elle considérait attentivement ses mains diaphanes qu'un tremblement nerveux agitait.

Au bruit que fit la grille en s'ouvrant, elle sursauta et leva vers nous un étrange regard où la haine et l'angoisse se mêlaient étroitement.

— Mais cette femme est folle ! murmurai-je.

Mistress Ella M. Heat, gardienne-chef de la section des femmes, haussa les épaules d'un air ennuyé.

— On ne peut pas exécuter une folle, poursuivis-je...

Et je frémis en songeant au sort terrible réservé à ce corps mince de jeune fille, plein de vie, rayonnant de beauté, mais dont l'esprit semblait désaxé. La chaise électrique n'a pas encore été introduite en Arizona. On y applique toujours la peine de la pendaison. La dernière femme exécutée fut Mrs Dugan, dont la mort produisit une

effroyable impression sur les personnes qui y assistaient, car la malheureuse fut littéralement décapitée par la corde, au moment où la trappe s'ouvrit et où elle fut précipitée dans le vide.

Un pareil sort sera-t-il réservé à la mince, à la blonde prisonnière qui occupe aujourd'hui la cellule de la mort ?

Le N° 8811 — de son nom Mrs Winnie Ruth Judd — subira-t-elle, malgré les nombreuses démarches de ses parents, les interventions de ses amis, le vaste mouvement d'opinion publique, le suprême châtement ?

Et pourtant, il fut horrible, le double crime de Winnie Ruth Judd...

Le 19 octobre 1931, les employés de la gare du *Sud Pacifique*, à Los Angeles, furent frappés par l'aspect de deux malles qu'une jeune femme blonde, au visage pâle, aux yeux hagards, était venue enregistrer.

— Que contiennent ces malles, Madame ? demanda le chef de l'enregistrement.

La femme se troubla. Elle chancela et d'une voix rauque, qu'elle essayait en vain d'affermir, elle déclara brusquement :

— Cela ne vous regarde pas !

— Pardon, Madame, rétorqua l'agent, on dirait que du sang en découle, et voyez, les mouches viennent s'agglutiner autour... Il faudra ouvrir ces malles... On constate, en ce moment, beaucoup de contrebande de gibier, et nos instructions...

A ce moment, l'employé leva la tête et s'aperçut que la jeune femme avait disparu. Il

se précipita vers la sortie et n'eut que le temps de noter le numéro d'une auto qui démarrait à toute allure.

Quelques minutes plus tard, la police était alertée ; les serrures des deux malles furent fracturées, les couvercles soulevés... Des membres humains apparurent.

Les malles contenaient les cadavres de deux femmes : l'une d'elles était coupée en morceaux et le tronc manquait ; il fut retrouvé plus tard dans une valise ronde, sorte de carton à chapeaux, abandonnée à la toilette des dames.

Ces restes humains furent rapidement identifiés. Il s'agissait de Mrs Agnès Le Roi, une infirmière de la ville de Phoenix et de son amie, Miss Helwig Samuelson.

Pendant vingt-quatre heures, la police rechercha en vain la jeune femme blonde. On avait mis les meilleurs détectives à ses trousses. Mais elle se cachait bien et demeurait introuvable.

Entre temps, on avait retrouvé la voiture et celui qui la conduisait. C'était un tout jeune homme, Burton Mc Kinnel. Il fut immédiatement arrêté.

Interrogé, il avoua que la femme recherchée n'était autre que sa sœur, Winnie Ruth Judd, épouse d'un respectable médecin, bien connu dans l'Arizona, et dont elle vivait séparée. Elle-même était la fille d'un pasteur méthodiste fort vénérable, le Révérend J. Mc Kinnel.

Prévenu par la police, le brave docteur Judd leva les bras au ciel :

— Ma femme, une meurtrière ! C'est impossible... Si elle a tué, c'est qu'elle est devenue folle !...

Winnie s'était réfugiée dans un sanatorium où elle se faisait passer pour malade. Elle pensait à juste raison que la police ne viendrait pas la dénicher dans un semblable endroit.

Elle passait ses journées étendues sur une chaise-longue, au soleil, plongée dans de sombres réflexions. Ses voisins la voyaient parfois tressaillir violemment et les fixer avec des yeux épouvantés. Mais aucun d'eux ne se doutait du tragique secret qui pesait sur leur frêle compagne, ni du terrible remords qui la rongerait vivante.

Un haut-parleur, placé au centre de la galerie où les malades prenaient leurs bains de soleil, éructait, tout au long du jour, les fox-trot, les blues et les nouvelles transmises par T. S. F. Un soir, à la tombée de la nuit, un étrange message fut lancé :

Entourée de son père, le révérend Mac Kinnel, et de la gardienne-chef de la prison, Winnie Ruth Judd va subir un nouvel examen mental

— Allo ! Allo !... ici le docteur Judd, de Phoenix. Je supplie ma femme, Winnie Ruth Judd, si elle est coupable, de se livrer à la justice... Je lui promets aide et protection si elle se constitue prisonnière...

Winnie se dressa sur sa chaise longue, en poussant une clameur d'effroi et de douleur, puis elle s'enfuit dans sa chambre. Longtemps elle pleura, étendue sur son lit, le visage enfoui dans ses oreillers. Puis brusquement, elle prit un parti. Elle jeta son linge pêle-mêle dans une petite valise, consulta l'annuaire des chemins de fer et prit le premier train pour Los Angeles.

Au matin, les détectives de Los Angeles virent pénétrer dans leurs bureaux une étrange créature, au teint blême, aux yeux plombés, dont la chevelure blonde s'ébouriffait autour d'un visage tragique. Dans ses mains agitées d'un mouvement fébrile, la femme torturait son chapeau.

— Je suis Winnie Ruth Judd, dit-elle... Et, exténuée, elle s'effondra sur une chaise.

Quelques heures plus tard, du cabinet de juge d'instruction, elle pouvait entendre les vendeurs de journaux hurler dans la rue son arrestation. Pour la première fois, elle apprit qu'on l'avait surnommée : *La Tigresse de velours*.

Tout d'abord, Winnie n'avait pas voulu parler. Mais elle avait écrit à son mari, une longue lettre où elle confessait son crime. A l'aide de cette lettre et des bribes d'aveux qu'il arrachait à la meurtrière, le magistrat put enfin reconstituer l'étrange et douloureux drame qui avait mené la fille du pasteur Mc Kinnel jusqu'au crime...

Mrs Judd, qui vivait séparée de son mari, travaillait à Phoenix, en qualité de secrétaire et d'infirmière, chez un praticien de la ville, le docteur Mac Kenna. Deux autres jeunes femmes étaient également occupées à la clinique du docteur. Elles se nommaient Mrs Le Roi et Miss Samuelson. Les trois femmes s'accordèrent à merveille et devinrent même de si bonnes amies qu'elles décidèrent d'habiter ensemble un petit cottage aux portes de la ville.

Sur ces entrefaites, Winnie fit la connaissance d'un certain Jack Halloran. Il se disait homme d'affaires. En réalité beau parleur, séduisant, joyeux garçon, Jack, que ses amis avaient surnommé *l'Heureux*, vivait surtout de l'argent de ses maîtresses. Il n'avait point de scrupules... Winnie Ruth Judd lui plut. Il devint son amant.

Il était reçu quotidiennement au cottage. Winnie l'avait présenté à ses deux camarades. Il venait pour le lunch ou pour le dîner et restait parfois de longues heures à bavarder avec les trois femmes, tout en dégustant de petites tasses de thé. Il vivait heureux, comme un coq en pâte, entre ces trois femmes qui le gâtaient, qui le bourraient de sucreries et de glaces.

Mais cette bonne entente cessa le jour où, sous les yeux de sa maîtresse, il commença par flirter avec la brune Sammy et la rousse Agnès. Vivant avec ces trois femmes, il avait fini par se figurer avoir des droits sur elles et il en profitait largement, au grand plaisir de Mrs Le Roi et Samuelson, mais à la grande rage de Winnie.

Une collègue des trois infirmières du docteur Mac Kenna venait parfois leur rendre visite : Miss Moore, une jeune fille de dix-neuf ans, aux cheveux ébouriffés, à l'œil éveillé, à la bouche mutine. Elle plut à Jack

Tout Los Angeles suit avec horreur l'agonie mentale de la prisonnière, agonie plus terrible encore que le châtement suprême qui plane au-dessus de sa tête.



DE VELOURS

L'Heureux, qui en décida aussitôt la conquête...

Quatre femmes pour un don Juan ! Et sur ces quatre femmes, l'une d'elles, Mrs Judd, est une hystérique, en proie à d'étranges manies, à de brusques et terribles accès de rage, ainsi que l'examen mental le démontrera plus tard.

Alors, des scènes terribles éclatèrent entre les trois femmes. Elles avaient toujours vécu durant l'absence de Jack. Sitôt que celui-ci apparaissait, les colères tombaient. Son insouciance et son amoralité étaient désarmantes.

Mais dans le cœur de Mrs Judd, l'idée du meurtre avait germé. Ses camarades la voyaient parfois réfléchir des heures entières en grinçant des dents. Mais elles étaient bien loin de se douter que c'était leur propre mort que Winnie préparait. La situation était tendue... Cela ne pouvait plus durer, quand ? oh ! surprise ! — le 15 octobre, la maîtresse de Jack convia ses deux rivales à un dîner de réconciliation.

Elles acceptèrent. Ce fut leur perte. Après le repas, comme fatiguées par l'excès des libations, les deux jeunes femmes s'étaient couchées ; Winnie s'arma d'un revolver et, froidement, assassina celles qui voulaient lui voler son Jack.

Le lendemain matin (les faits sont confirmés par de nombreux témoignages), Mrs Judd fait venir un démolisseur et lui donne l'ordre d'emporter une grande malle qui se trouve là pour l'expédier à Los Angeles, le démolisseur objecte que la malle est trop lourde et qu'il faudrait payer une surtaxe. Mrs Judd renvoie l'homme.

Un moment, elle demeure perdue, car la malle contient les deux cadavres qu'il est urgent de faire disparaître. Elle se décide enfin à couper les cadavres et à enlever les sanglants débris dans deux petites malles et un carton à chapeau qu'elle expédie, en toute hâte, Los Angeles.

La Tigresse de velours, après des débats pathétiques, fut condamnée à mort.

— Ma fille est folle, sanglota le père, vous voyez bien que c'est une hystérique. Enfant, elle était ange déjà. A quatorze ans, elle accusa un de ses compagnons de jeu de l'avoir rendu enceinte. Plus tard, elle figura à plusieurs reprises qu'elle allait être mère... Le docteur Judd vient confirmer ce détail. Sans cesse, Winnie était hantée par cette idée de maternité qu'elle poursuit et la laisse jours déçue.

Dans la cellule des condamnés à mort, qui devient maintenant sa cellule, un bouquet d'œillets blancs et roses s'épanouit sur la table. C'est une délicate attention de son mari qui se rappelle que c'est aujourd'hui l'anniversaire de sa femme qu'elle entre dans sa septième année.

Winnie Rudd fut jadis une belle créature à chevelure blonde, aux yeux expressifs, fut élue reine de beauté de l'Arizona.

Winnie rit maintenant. Elle demande le directeur et le prie de lui envoyer le coiffeur pour une ondulation.

— Vous embrasserez bien mon mari, dit-elle ensuite à Miss Heat, sa gardienne, qui l'avait assistée tout au long du procès. Et n'oubliez pas John-Robert.

— Qui est John-Robert, hasarde la brave femme.

— Mais, c'est mon enfant, voyons ! Mon petit que j'ai laissé en nourrice dans une ferme, aux environs de Phoenix. Il est beau, il est blond... comme Jack, ajoutez-elle gravement... Jack l'Heureux... Jack l'Heureux...

Mrs Judd apprit qu'elle devait mourir le 14 avril, c'est-à-dire le jour du Vendredi-Saint. Mais quinze jours avant cette date fatale, l'exécution fut remise au 21 avril, à cause des solennités de Pâques.

A ce moment, la condamnée eut un nouveau sursaut d'énergie ; en conservant son calme extérieur, elle était dévorée par une affreuse angoisse, dont seul son frère, Burton Mc Kinnel, était témoin.

Le fils du vénérable pasteur méthodiste était doué du même tempérament farouche que sa sœur. Déjà, à la veille de l'arrestation de Winnie, il l'avait aidée à fuir. Il tenta une fois de plus de la sauver. Il vint la voir dans sa cellule et lui glissa un petit paquet contenant deux limes suffisamment puissantes pour mordre dans l'acier.

Mrs Judd attendit la nuit pour se mettre à l'œuvre, mais deux gardiens la surprirent, alors qu'elle venait de scier deux des barreaux de sa cellule. Elle fut désarmée, menacée du cachot. Un mandat d'arrêt fut lancé contre son frère.

On était alors le 31 mars.

Et les jours passèrent. L'échéance fatale arrivait. L'angoisse torturait de plus en plus la femme. La nuit, elle se réveillait en hurlant, la vision de son supplice l'épouvantait. Elle ne craignait pas la mort pourtant, puisque, le 10 avril, elle tenta de se suicider en avalant une lame de rasoir de sûreté. La garde s'aperçut à temps de son geste. Elle se précipita et dut engager une véritable lutte pour lui arracher l'arme dangereuse.

— Il me reste mes dents, hurla-t-elle, cramponnée aux barreaux de sa cage et invectivant ses gardiens. Il me reste mes dents. Je m'en servirai pour m'ouvrir les artères !...

Les débats du procès qui se déroulèrent au Palais de justice de Los Angeles furent pathétiques.

L'Amérique tout entière suivait avec horreur et effroi l'agonie mentale de cette femme, agonie plus terrible encore que la mort elle-même qui planait au-dessus de sa tête...

Un nouvel examen mental fut décidé. Tandis que les autorités d'Arizona soumettaient Mrs Judd à de nouveaux interrogatoires, la prison de Florence tout entière fut saisie d'angoisse. Les huit cents détenus de l'établissement suivaient avec passion l'affaire ; d'étranges rumeurs circulaient... On murmurait que les aliénistes s'étaient arrangés pour examiner Mrs Judd hors de la présence de ses avocats ou de son mari, qu'on allait employer des instruments suspects, entre autres le « lie-detector » — le révélateur du mensonge — cet appareil que l'on emploie fréquemment dans les grillings, mais qui n'est pas définitivement au point.

Les messages occultes crépitaient sur les murs des cellules... une inquiétude grondait... Les dirigeants de la prison redoutèrent même une révolte.

Le docteur Judd intervint énergiquement pour que sa femme soit examinée au cours d'une audience publique à la cour de Florence, où la condamnée fut transférée.

Des scènes extrêmement pénibles s'y déroulèrent. Winnie Ruth Judd, saisie d'une crise de rage, hurla, jura, menaça... Elle injuria les médecins qui l'examinaient, les traitant de gangsters, de bourreaux... Seul Judd put calmer sa femme. Mais bientôt, une nouvelle crise se déclencha et la mettait aux prises avec ses gardiens et ses infirmiers...

Ce n'était plus maintenant la belle créature à la chevelure blonde, savamment ondulée, aux grands yeux expressifs savamment soulignés de fard, qui fut élue, un jour, reine de beauté de l'Arizona et que tous les salons de Los Angeles et de Phoenix se disputaient.

Ce n'était plus la charmante femme que l'on avait connue et estimée comme l'épouse et la collaboratrice du docteur Judd. Ce n'était plus l'accorte infirmière qui avait séduit, par sa grâce, Jack l'Heureux.

Déchue maintenant de son rang de déesse, d'épouse et d'amoureuse, elle n'était plus qu'une vieille femme à 27 ans. Une mince robe de mousseline flottait sur son corps amaigri. Elle offrait à ses juges un pauvre visage torturé d'angoisse, creusé de rides, déformé de tics nerveux. Les yeux étaient toujours beaux, mais d'inquiétantes lueurs éclataient parfois dans l'ombre du regard.

Cette déchéance, cette mort lente du corps et de l'esprit était un supplice bien plus atroce encore que celui auquel ses juges l'avaient tout d'abord condamnée. Winnie Ruth Judd s'acheminait vers la folie.

La peine de mort fut commuée en celle de détention perpétuelle.

Et la fille du Révérend Mac Kinnel prendra place désormais dans la ronde des folles, de celles qui vont dans la vie, indifférentes aux événements et débarrassées de leurs souvenirs.

Elle ira, bercant entre ses bras maigres, le fantôme de John-Robert, l'enfant imaginaire, créé par son instinct déçu, et unissant dans une même pensée, William Judd, le mari fidèle, et Jack l'Heureux, l'amant volage.

Roy PINKER.



LA FIN DU BAGNE ?

II. — LE BAGNE ET SON INFLUENCE SUR LA GUYANE (1)

Ious lisons couramment que le bagne a eu une influence désastreuse sur la Guyane. Nous ne le pensons pas ; la Guyane n'a pas toujours été territoire pénitentiaire et la colonisation, à part quelques rares périodes, n'y a jamais été très brillante.

On a comparé la Nouvelle-Calédonie avec la Guyane. Nous croyons, ayant habité dix ans cette colonie, que c'est une grave erreur. Le climat et la configuration de ce pays permettent l'installation d'une population blanche qui peut vivre et travailler manuellement, alors que c'est impossible en Guyane. Certes, le climat de cette colonie n'est pas aussi meurtrier qu'on l'a proclamé, mais l'intérieur est très malsain (voir le sort des membres de la dernière mission Montoux). Le séjour à la côte est très débilitant. La Guyane ne sera donc jamais une colonie de peuplement. Par suite, la présence de bagnards n'empêchera jamais les colons de s'établir. D'ailleurs, ceux-ci ne sont pas pressés de s'installer dans le pays et l'on ne peut escompter leur venue dans un proche avenir.

La présence des bagnards empêche-t-elle de grosses sociétés d'investir des capitaux en Guyane comme on l'écrit fréquemment (voir le *Courrier d'Outre-Mer*) ? Je crois que c'est une erreur. J'ai eu l'occasion d'avoir de fréquents entretiens avec des personnalités de la métropole ayant des intérêts en Guyane, et je puis dire que jamais l'objection du bagne ne m'a été faite.

Et il ne saurait en être autrement, car ces chefs d'entreprises ne sont pas sans connaître les rapports que leurs représentants ont pu leur faire sur une des conditions essentielles de la prospérité de leurs affaires : la main-d'œuvre.

Les jugements sont concordants. La main-d'œuvre locale ne vaut rien. Il n'existe, pour ainsi dire, pas d'ouvriers d'art ; le rendement est défectueux, aucune conscience professionnelle et travail des plus intermittents. Si les besoins, d'ailleurs minimes, ont pu être satisfaits, c'est grâce à la main-d'œuvre pénale (libérés ou condamnés en cours de peine).

Pour la réfection des rues, la municipalité doit, elle-même, y recourir. La poste y trouve ses ouvriers spécialisés des lignes et il en est de même pour toute entreprise. A la Banque même de la Guyane, on n'a jamais pu trouver dans la population un concierge ou un gardien de nuit.

Bien des entreprises auraient été dans l'obligation de fermer, si on leur avait retiré l'aide de la main-d'œuvre pénitentiaire.

Nous citerons la Société Sucrière et Agricole et la Société de Sainte-Elie. Celle-ci ne veut plus faire appel à la main-d'œuvre locale en raison des nombreux mécomptes éprouvés.

Récemment, l'administration a fait des offres pour le recrutement d'ouvriers, en vue de l'exécution des travaux à réaliser sur fonds d'emprunt. Elle a reçu de nombreuses demandes pour les postes de surveillant, mais quelques-unes seulement pour ceux d'ouvriers et de manœuvres, et il est hors de doute que l'administration devra faire appel à la main-d'œuvre pénitentiaire.

Même dans un autre domaine, ce sont, en très grande majorité, des Arabes libérés qui ravitaillent Cayenne et Saint-Laurent en lait et légumes. Ce sont eux les seuls gardiens que les propriétaires locaux trouvent pour veiller sur leurs exploitations rurales et garder leurs troupeaux.

Supprimer actuellement le bagne en Guyane, avant d'y avoir introduit des travailleurs, c'est arrêter toute colonisation. La Guyane est un pays vide de population. La comparaison entre les divers recensements montre que le

pays se dépeuple très rapidement. Cette population est sous-alimentée, et depuis que l'ère des profits faciles a disparu, c'est encore bien pis. Tout compris, ce territoire, grand comme le sixième de la France, renferme 32.000 habitants !

Il y a encore un autre point qu'il est nécessaire d'examiner : c'est l'argent dépensé par l'administration pénitentiaire.

Les exportations étant insignifiantes, trente millions dont près de 23 d'or, la balance des comptes est largement déficitaire : quinze millions environ par an. Or, une étude permet d'évaluer à huit millions les sommes dépensées en Guyane par l'administration pénitentiaire.

Si l'on enlève cet appoint, on diminuera le volume des transactions commerciales, déjà bien restreint, et on aggravera encore le déficit.

Il n'est pas vrai de dire que l'administration pénitentiaire n'a rien fait en Guyane. Le peu qui existe a été fait par elle et par le génie militaire. Depuis, presque rien.

On aurait pu faire davantage encore. Et ce n'est pas le système qu'il faut condamner, mais l'utilisation de cette main-d'œuvre. Nous avons vu, sur la rive hollandaise du Maroni, l'administrateur établir une piste d'Albina à Mungo, soit près de 45 kms, avec une corvée de quelques dizaines de prisonniers. Or, avec des milliers de forçats, il n'a pas été possible de faire la route reliant Cayenne à Saint-Laurent, sur moins de 250 kms.

En séparant, comme nous l'avons indiqué, les criminels d'occasion des récidivistes du crime, et en utilisant le contingent des Arabes et des autres sujets coloniaux, il eût été possible de créer les voies de communication qui manquent totalement. Il aurait fallu créer des équipes bien encadrées, bien nourries, avec des médecins et des distributions de quinine. Les disciplinaires n'ont-ils pas exécuté des travaux remarquables au Maroc ? Ces équipes eussent pu être mises à la disposition d'officiers et sous-officiers du génie militaire.

Au lieu de cela, l'administration pénitentiaire n'a jamais eu de plan bien conçu. Elle a dispersé ses effectifs et ses efforts. En lisant les journaux officiels, on s'aperçoit que son histoire n'est que créations, abandons et reprises qui ont empêché tout résultat et gaspillé les deniers des contribuables métropolitains.

On a créé ainsi des établissements agricoles pour que les condamnés tirent leur subsistance du pays ; puis on les a abandonnés, et maintenant on y revient sous cette préoccupation que « le bagne doit nourrir le bagne ». Cette

Ce bagnard arrache l'herbe dans les allées de la place des Palmistes, à Cayenne.



Depuis 65 ans qu'il existe en Guyane, le bagne n'a pu creuser une seule route.



La mortalité est forte. Chaque jour des forçats sont conduits aux « Bambous ».

démoralisation réside dans le « doublage ». La façon dont s'exécute la peine entraîne presque toujours une contamination plus ou moins grande. Le climat et une nourriture parcimonieuse débilitent fatalement les condamnés dont les tares physiques accompagnent, le plus souvent, les tares morales. La moralité est très élevée au bagne. Beaucoup de ces condamnés n'ont, pour ainsi dire, fait aucun travail sérieux avant leur condamnation. Libérés, ils sont sans moyen d'existence et souvent ils volent pour manger. Il est vraiment inhumain de voir ces malheureux couchés sous la marquise de la Banque de la Guyane, ou sous des auvents, pour échapper aux pluies torrentielles. Une œuvre d'humanité s'impose.

Nous croyons avoir examiné les différents aspects du bagne et nos conclusions seront les suivantes :

1° Déterminer si l'internement cellulaire est une peine plus efficace que les travaux forcés. Offre-t-elle le même avantage pour débarrasser la métropole d'éléments indésirables ? La dépense est-elle supérieure ou non pour l'Etat ? En ce temps de disette budgétaire, c'est un point important.

A ces questions, seules des spécialistes des questions pénitentiaires peuvent répondre.

2° Si l'on conserve le bagne, il faut réorganiser les conditions d'exécution de la peine. Faire un tri sérieux entre les criminels primaires et les récidivistes. Enfermer ceux-ci et les individus dangereux dans les îles et ne mettre sur la terre ferme que ceux qui méritent quelque attention. Pour les premiers, supprimer l'internement en cage et isoler les bagnards. Etablir les pénitenciers de terre loin des centres, et concentrer ces pénitenciers pour faciliter la surveillance et permettre une meilleure utilisation de cette main-d'œuvre.

La réforme entraînera également la gestion des deniers et matières par des militaires spécialistes, qui changeront après chaque séjour. Réformer le corps des surveillants en exigeant un recrutement plus sévère.

3° Examiner la répercussion du bagne sur l'avenir de la colonie, surtout au moment où l'on va exécuter des travaux pour lesquels la main-d'œuvre locale est insuffisante.

Jean ODIN.
Sénateur de la Gironde,
Avocat à la Cour d'appel.



Les forçats sont employés à des travaux qui n'enrichissent pas la colonie.

Abatage des bois, le « stère », telle est l'occupation essentielle du forçat.



UN NEZ PARFAIT

S'OBTIENT FACILEMENT



Le modèle TRADOS n° 25, breveté en France, refait tous les nez difformes, à la maison, sans douleur et rapidement. Le seul dispositif garanti pour redresser le nez. 100.000 clients satisfaits. Recommandé par les Médecins. Mod. 25 Jr. p. enfants. Demandez notre brochure gratuite qui indique comment s'en servir.

M. TRILETY, spécialiste-inventeur du redressement des nez, Dpt F. 448, Rex House, 45, Hatton Garden, Londres E. C. 1.

UN HOROSCOPE GRATUIT



est offert aux lecteurs de ce journal par le célèbre Professeur KIND, Astrologue universellement connu pour qui le PASSE et l'AVENIR des Destinées Humaines n'a pas de Secret. Grâce à la précision troublante de ses PRÉDICTIONS, il vous aidera à vous FAIRE AIMER DE L'ÊTRE QUI VOUS EST CHER, à réussir brillamment dans la vie et à connaître à votre tour le BONHEUR auquel vous avez droit. Qu'il s'agisse d'AFFAIRES, D'AMOUR ou de SANTÉ, vous qui avez des peines et des soucis, n'attendez pas un jour de plus et demandez-lui l'ÉTUDE GRATUITE DE VOTRE VIE. En spécifiant si vous êtes : Mme, Mlle ou M., indiquez votre NOM et Prénom, date de naissance et adresse exacte. Joignez si vous le voulez bien 2 fr. en timbres-poste pour frais d'écritures. Professeur KIND Service : C. C., 25, Galerie des Marchands, PARIS (8^e).

SEINS LA PARURE DE LA FEMME

Merveilleuse poitrine en 10 jours sans drogues par procédé nouveau, usage externe, notice gratuite. M^{me} W. HUMBERT, 67, rue Rochechouart, Paris.

En Réclame

2 Magnifiques Carillons WESTMINSTER

PRIX SACRIFIÉS

Grands mouvements 4/4 indécomptables massifs, sonnerie puissante et harmonieuse, 8 gongs, 8 marteaux en accord parfait. Ébénisterie de choix sculptée dans la masse. Cadran argenté. Glaces biseautées.

GARANTIS 10 ANS

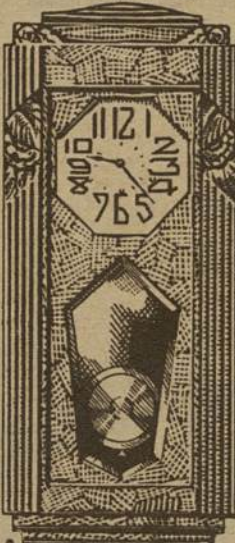
QUANTITÉ LIMITÉE



Valeur réelle 500 fr.
Au comptant 337 fr. 50

PAYABLES 25 frs PAR MOIS

Valeur réelle 600 fr.
Au comptant 405 fr.



BULLETIN DE COMMANDE C.A.

J'achète aux Ets CAMP, Paris, 1 carillon Westminster modèle :
A, haut. 72 cm., chêne clair ou foncé façon noyer, 450 frs.
B, haut. 70 cm., chêne clair ou foncé façon noyer, 375 frs.
(Biffer la mention inutile)

payable 25 frs par mois au compte de Chèques-Postaux PARIS 545-54. Un bulletin de garantie accompagnera l'envoi.

Ci-joint frs montant de la 1^{re} mensualité et des frais d'emballage et d'expédition suivants : 18 frs pour France. - 36 frs pour : Corse, Algérie et Tunisie.

Fait à le 193...

Faculté de retour dans les 8 jours en cas de non convenance.

Nom et prénom Profession ou qualité
Domicile
Gare
Signature

Catalogue de carillons, pendules, bronzes d'art et d'éclairage franco sur demande.

ETS CAMP, 1, Rue Borda - PARIS (3^e)

Le Matin

PUBLIE LE 1^{er} MAI

la véritable affaire "Sandru"



par le célèbre Riboulet
RELATION DE MM. SAM COHEN et RIBOULET

NE PARTEZ PAS EN VOYAGE

sans emporter un

APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE

de choix, qui vous permettra de fixer, pour vous et votre famille, d'inoubliables SOUVENIRS

VOICI POUR VOUS 2 CHEFS-D'ŒUVRE FRANÇAIS

OBJECTIF ANASTIGMAT HERMAGIS

une des meilleures Marques connues

Chacun sait que la valeur d'un appareil photographique est en raison directe de la qualité de son objectif et que le meilleur de tous est sans contredit l'objectif Anastigmat.

Nos appareils sont munis chacun d'un Objectif ANASTIGMAT supérieur de la célèbre marque HERMAGIS qui fouille les ombres et donne aux plus petits détails un relief et une netteté sans égal.

CHOISISSEZ parmi ces deux appareils celui que vous préférez. Nous vous garantissons que vous n'éprouverez jamais aucune déception dans vos prises de vues : portraits, paysages, panoramas, qui seront d'inoubliables souvenirs. Une notice donnant explicitement toutes les indications pour réussir infailliblement par tous les temps, tous clichés, est livrée avec l'appareil.

FOLDING 6x9



Appareil pratique pour les amateurs les plus exigeants, permettant l'emploi de pellicules et possédant une optique extra-lumineuse. Il répond à tout ce qu'on demande grâce à son objectif Anastigmat F 6,3 Hermagis « Magis ». Corps métallique, beau gainage cuir, soufflet peau, arrêt automatique à l'infini. Viseur clair tournant et viseur économétrique. Chargement des pellicules perfectionné, 2 écrous de pied, obturateur faisant la pose, la 1/2 pose et l'instantané du 25^e au 100^e de seconde. Un dispositif spécial pour l'emploi de la PLAQUE PHOTO est livré avec un léger supplément de 25 francs.

Payable 25 francs par mois
375 FR.

L'Appareil choisi est livrable immédiatement aux conditions ci-dessous :

BULLETIN DE COMMANDE

Veuillez m'adresser l'Appareil Folding au prix de frs que je paierai par traites mensuelles de fr., la 1^{re} à la réception de l'envoi et les suivantes de même somme jusqu'à complet paiement. Au comptant 10 0/0 d'escompte. Les frais d'expédition sont à ma charge et je paierai 1 fr. par quittance pour frais d'encaissement.

Indiquer le prix de l'appareil et la mensualité
Découper ce Bulletin et l'envoyer à

FOLDING 9x12 à plaques et à films



Pour Cartes postales, Portraits, Paysages, etc. Permettant l'emploi soit de plaques, soit de pellicules en blocs-films au gré de l'opérateur. Gainage et fabrication soignées, soufflet peau, châssis à pince, porte objectif en U, mise au point par crémaillère avec échelle graduée pour les distances, grand viseur clair tournant, 2 écrous de pied, objectif Anastigmat F 6,3 Hermagis, glace dépolie avec capuchon, obturateur permettant la pose, la 1/2 pose et l'instantané du 25^e au 100^e de seconde avec propulseur métallique. Livré avec 3 châssis.

Payable 30 francs par mois
395 FR.

Nom
Prénom
Adresse
Ville Dépt.....

Demandez le catalogue gratuit

L'ECONOMIE PRATIQUE S.A.
15, RUE D'ENGHEN, PARIS, XE

GRAND CONCOURS

2000 PHONOS ou T. S. F. DONNÉS GRATUITEMENT

à titre de propagande, à toutes personnes donnant la réponse du rebus ci-dessous et se conformant à nos conditions



Avec ces quatre dessins, trouvez le nom d'un grand homme d'état italien universellement connu.

Réponse.....

Envoyez votre réponse en découpant cette annonce. Joindre une grande enveloppe timbrée portant votre adresse aux

E^{te} EMYPHONE (Serv. Concours 37) 17, rue Sedaine, Paris XI^e

Annonces

MARTHA MARY VOYANTE : Trans. pensée. Fixe date év^{ts} p. lect. d. sable et crist. l à 7 h. sauf L. 70, r. Pixérécourt (20^e) 5^e ét. Mét. : Pl. d. Fêtes. P. cor. 20 l. 50.

M^{me} LEBERTON TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey, 1^{er} à gauche, PARIS (Etoile).

UNE FOIS PAR AN

consultez Mme Fr. BENARD, 46, rue Turbigo, Paris : guidera votre bonheur, précise mois par mois éven. 1933-34, facilite mariage d'après prénoms. Ts les jours et par corresp. Envoi date naiss. et 20 fr. 50.

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ?

CONSULTEZ M^{me} Thérèse Girard, voyante célèbre, diplômée. Expériences sous contrôle scientifique connue du monde entier par ses prédictions et ses conseils, 78, av. des Ternes, (17^e). De 1 à 7 h. cour, 3^e étage.

1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Tte l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.

COPIES d'adresses pr enveloppes 15 fr. le 100, et gros gains pr. tous. Echantill. de travail gratis : LABORATOIRES H. DE PROVENCE, à Marseille.

Savoir c'est Prévoir

Demandez votre LECTURE DE VIE au PROFESSEUR DJEMARO, Astrologue Scientifique, dont les révélations et les judicieux conseils sont universellement appréciés et recherchés. Les travaux de ce Maître sont établis d'après la marche des astres dans le ciel, ils vous surprendront et seront pour vous un guide précieux qui vous permettra de mieux orienter votre vie et d'atteindre le bonheur recherché.



Si vous avez des peines, des soucis, si vous souffrez, hâtez-vous de profiter de son séjour en France pour demander votre horoscope gratuit. Si vous doutez de sa science, venez voir à ses bureaux les innombrables attestations qui vous édifieront sur sa haute compétence et son extraordinaire don de double vue.

Nul besoin d'argent pour apprécier la sagacité de ses conseils et comprendre que vous avez en lui un ami dévoué qui sera heureux de vous offrir gratuitement son merveilleux talisman de métal radio-actif pour vous aider de sa puissance.

Pour recevoir sous pli cacheté et discret l'esquisse gratuite de votre vie, envoyez-lui votre DATE DE NAISSANCE EXACTE, nom, prénoms (si vous êtes madame, ajoutez votre nom de demoiselle), votre adresse et si vous le voulez joignez 2 francs en timbres-poste pour frais d'écritures. Professeur DJEMARO, service V. Z., 17, rue de l'Industrie, Colombes (Seine).

DÉTECTIVE

La hantise du meurtre



Harcelé par son atroce hantise, l'assassin Delbono rôdait-il autour du cimetière où M. Armand Masson, accablé par la douleur, accompagnait les dépouilles des deux pauvres victimes du forcené.

(Lire, page 7, la dramatique enquête de notre collaborateur Emmanuel Car.)

AU SOMMAIRE { Le calvaire d'un innocent, par Georges Demos. — Usines de Rêve, par Marcel Montarron. — La faute de Mireille Lafarge, par Jean DE CE NUMÉRO { Morières. — Le canari assassiné, par Pierre Rocher. — La figresse de velours, par Roy Pinker. — La fin du bagne?, par le sénateur Jean Odin.